

## **Le travail à temps partiel en Suisse**

**Etude axée sur la répartition du travail à temps partiel entre femmes et hommes  
et sur la situation familiale des personnes actives occupées**

**Silvia Strub**

**Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS**

**Berne, mars 2003**

## Impressum

**Edition:**

Bureau fédéral de l'égalité  
entre femmes et hommes  
Schwarztorstrasse 51  
3003 Berne

**Auteure:**

Silvia Strub  
Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne

**Traduction:**

Brigitte Said-Crettol, Vernier

**Couverture:**

Contexta AG, Berne

**Diffusion:**

Bureau fédéral de l'égalité  
entre femmes et hommes  
Schwarztorstrasse 51  
3003 Berne

Téléphone 031 322 68 43

Fax 031 322 92 81

E-Mail [ebg@ebg.admin.ch](mailto:ebg@ebg.admin.ch)

Internet [www.equality-office.ch](http://www.equality-office.ch)

L'étude est disponible au format PDF sous [www.fairplay-at-work.ch](http://www.fairplay-at-work.ch)

Mars 2003

## Avant-propos

Si l'on veut que le travail soit réparti équitablement entre femmes et hommes sur les plans professionnel, domestique et familial, il est indispensable d'aménager des modèles d'horaires de travail répondant aux besoins des parents exerçant une activité lucrative. A cet égard, le temps partiel offre la possibilité aux deux sexes d'assumer ensemble une responsabilité dans la sphère professionnelle et familiale.

La présente étude montre que le travail à temps partiel en Suisse continue à être avant tout le fait des femmes. En 2001, elles représentaient quatre personnes actives sur cinq. Le taux de temps partiel atteignait 60 pour cent chez les femmes et 12 pour cent seulement chez les hommes.

Pour parvenir à une répartition de l'activité professionnelle et des tâches domestiques et familiales qui soit équitable entre femmes et hommes, il faut que les pères employés à plein temps réduisent leur taux d'activité et disposent ainsi du temps nécessaire à l'accomplissement de leurs obligations familiales.

Cette idée commence à faire petit à petit son chemin et certains chiffres présentés dans l'étude autorisent un optimisme prudent. Ainsi, le taux de temps partiel a continué sa progression ces dernières années aussi bien dans la population féminine que masculine. En outre, un homme sur six occupés à plein temps préférerait travailler à temps partiel.

Nul doute que la volonté des couples de mieux répartir entre femmes et hommes activité professionnelle et travail domestique et familial ne suffit pas sans des mesures d'appoint. Citons notamment la nécessité d'ancrer l'assurance maternité dans la loi, de concrétiser l'égalité salariale entre femmes et hommes et d'améliorer l'offre d'accueil extrafamilial des enfants, sans parler de l'impératif pour les entreprises d'offrir aux hommes, aussi bien qu'aux femmes des modèles d'horaires de travail leur permettant d'assumer une responsabilité active dans le monde professionnel et dans la famille.

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes remercie Silvia Strub du Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS à Berne pour son travail sérieux et son analyse fouillée. Il espère que cette étude fournira aux lectrices et lecteurs un instrument utile à la compréhension de la situation actuelle. Nos remerciements s'adressent également à Brigitte Said-Crettol, qui en a effectué avec soin la traduction.

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

Mars 2003



## Table des matières

<b>Impressum</b> .....	<b>II</b>
<b>Avant-propos</b> .....	<b>III</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>V</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>VII</b>
<b>1 Questions posées et procédure</b> .....	<b>1</b>
1.1 Situation actuelle et structure du rapport .....	1
1.2 Quelques mots sur les sources et la méthodologie .....	2
1.3 Catégories d'analyse .....	3
<b>2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel ...</b>	<b>5</b>
2.1 Population active occupée en Suisse en 2001 .....	5
2.2 Temps partiel et sexe .....	7
2.3 Temps partiel selon l'âge des actifs occupés .....	10
2.4 Temps partiel et situation familiale des actifs occupés .....	11
2.5 Préférence pour un temps partiel ou un plein temps .....	14
2.6 Raisons motivant un temps partiel .....	19
2.7 Activité à temps partiel selon la formation, la branche et la profession .....	21
<b>3 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des places de travail à temps partiel et satisfaction des salariés au travail</b> .....	<b>28</b>
3.1 Temps partiel et situation dans la profession .....	28
3.2 Rémunération du travail à temps partiel .....	30
3.3 Modèles d'horaires de travail et conditions de travail dans les emplois à temps partiel .....	34
3.4 Satisfaction générale au travail .....	41
<b>4 Evolution du temps partiel ces dernières années et tendances</b> .....	<b>42</b>
4.1 Evolution générale de 1991 à 2001 .....	42
4.2 Evolution du taux de temps partiel selon la situation dans la profession .....	43
4.3 Perspective: changements 2001/2002 .....	44
<b>5 Bibliographie</b> .....	<b>45</b>
<b>6 Tableaux en annexe</b> .....	<b>46</b>



## Résumé

Le Bureau BASS a été chargé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) de réaliser une étude sur le travail à temps partiel en Suisse. La présente étude s'articule en deux parties principales:

1. Caractéristiques des personnes actives occupées à temps partiel et des places de travail à temps partiel
2. Evolution du travail à temps partiel ces dernières années.

L'accent est mis sur les différences ou les similitudes entre femmes et hommes, d'une part, et entre la population active occupée à temps partiel et à plein temps, de l'autre. En fonction des questions posées, une distinction est faite selon le niveau du taux d'occupation des actifs employés à temps partiel. Par ailleurs, un intérêt particulier est porté à la situation familiale des personnes actives.

### Le travail à temps partiel en 2001

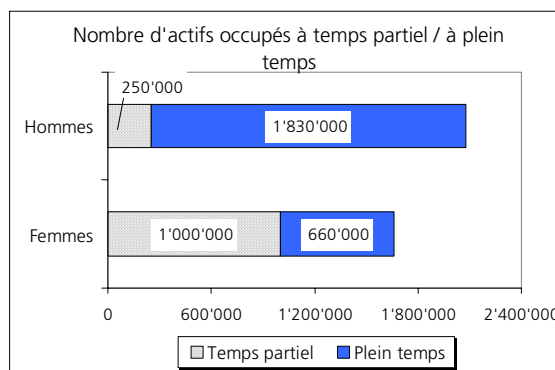
L'analyse de la situation actuelle qui figure en première partie s'appuie sur les données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2001. Il s'agit d'une enquête sur la structure socio-économique de la population résidente de la Suisse et sur sa participation à la vie active que l'Office fédéral de la statistique effectue chaque année depuis 1991. En 2001, près de 19'000 personnes issues de ménages choisis au hasard ont été interrogées par téléphone. Les analyses qui constituent la première partie de l'étude portent sur l'ensemble des personnes actives (sans les apprentis); elles se limitent aux salariés (indépendants non compris) selon les questions posées.

On entend par "travail à temps partiel" un taux d'activité ou d'occupation inférieur à 100 pour cent.

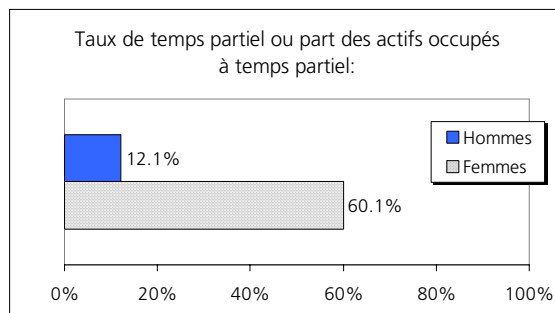
#### Travail à temps partiel et sexe

En 2001, 1,25 million de personnes exerçaient une activité à temps partiel en Suisse sur 3,7 millions d'actifs (sans les apprentis). Le taux de temps partiel atteint 33 pour cent. On observe des différences importantes entre femmes et hommes:

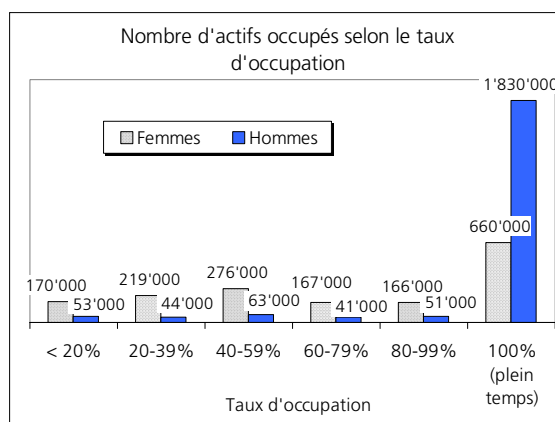
Le travail à temps partiel est avant tout le fait des femmes. Quatre femmes sur cinq personnes actives travaillent à temps partiel. On dénombre près d'1 million de femmes occupées à temps partiel contre 250'000 hommes.



Le taux de temps partiel se monte à 60 pour cent chez les femmes et 12 pour cent chez les hommes. Autrement dit: six femmes actives sur dix occupent un emploi à temps partiel contre un homme sur huit.



Le rapport entre les taux d'occupation élevés et les taux d'occupation réduits est identique chez les femmes et les hommes occupés à temps partiel. La catégorie moyenne de taux d'occupation (40-59%), qui comprend les emplois à 50 pour cent, regroupe le plus grand nombre de personnes actives travaillant à temps partiel, femmes et hommes confondus.



**Temps partiel et âge des personnes actives**

Les taux de temps partiel varient en fonction de l'âge des personnes actives.

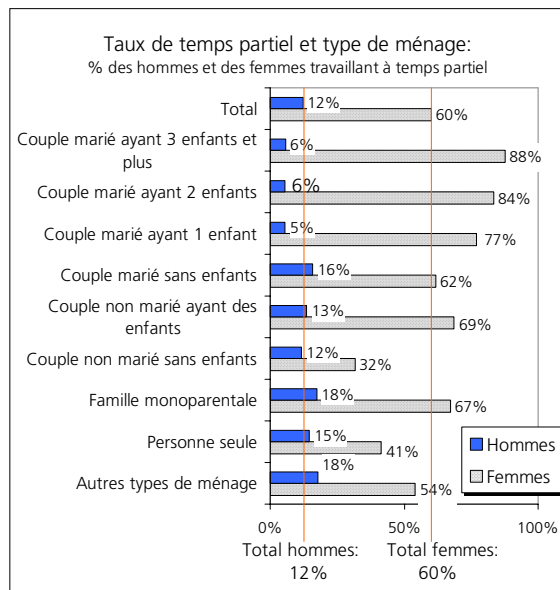
Les différences les plus faibles entre femmes et hommes, de même que les taux de temps partiel les plus bas se rencontrent chez les actifs occupés dans la classe d'âge des 20 à 29 ans. Proportionnellement, les jeunes hommes travaillent fréquemment à temps partiel, les jeunes femmes rarement. Le taux de temps partiel est supérieur à la moyenne chez la population active tant féminine que masculine âgée de 60 ans et plus.

Chez les actifs dans la tranche d'âge de 30 à 60 ans, la situation est inverse: en moyenne, plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel.

**Temps partiel et situation familiale**

L'exercice d'une activité à temps partiel ou à plein temps est très étroitement lié à la situation familiale.

450'000 femmes, soit près de la moitié de la population féminine employée à temps partiel, sont mères d'enfants de moins de 18 ans. Chez les hommes travaillant à temps partiel (au total 250'000), 50'000 sont pères de famille.



On observe les disparités les plus importantes dans les taux de temps partiel chez les couples mariés ayant des enfants: plus de 90 pour cent des hommes travaillent à plein temps et plus de trois quarts des femmes à temps partiel. Chez les femmes, le taux de temps partiel grimpe à mesure que le nombre d'enfants augmente.

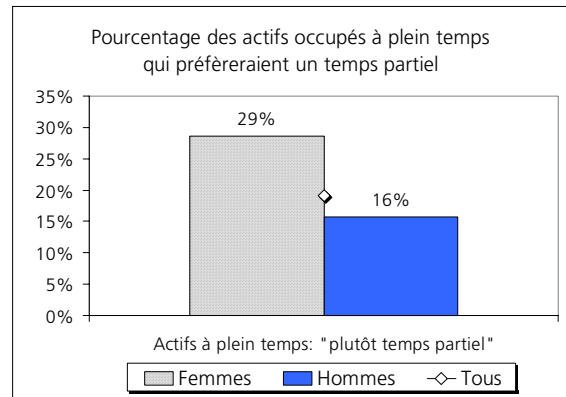
Les écarts entre les sexes sont moins prononcés chez les familles monoparentales et les couples non mariés ayant des enfants que chez les couples mariés avec enfants. Plus d'hommes et moins de femmes sont employés à temps partiel.

Les différences les moins marquées apparaissent chez les personnes actives sans enfants.

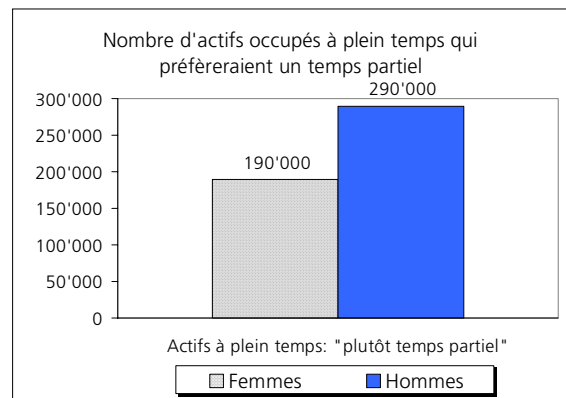
**Préférence pour un temps partiel ou un plein temps**

La majorité des actifs sont satisfaits de leur taux d'occupation. Parmi les personnes insatisfaites, celles occupées à plein temps sont les premières à souhaiter réduire leur taux d'activité.

Une femme sur trois et un homme sur six employés à plein temps préféreraient travailler à temps partiel.



Au total, 190'000 femmes et 290'000 hommes exerceraient si possible plutôt une activité à temps partiel, dont 40'000 mères et 120'000 pères ayant des enfants en âge scolaire. Dans la population active occupée à plein temps, on n'observe aucune relation claire entre situation familiale et préférence pour un temps partiel.



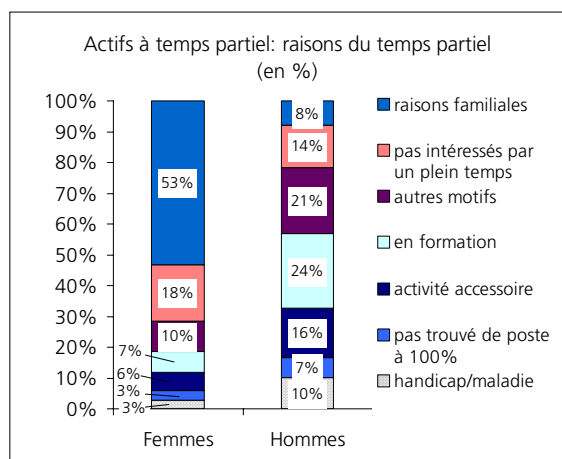
A l'inverse, environ 80'000 femmes employées à temps partiel préféreraient un plein temps, dont 29'000 femmes qui ont cherché un poste à plein temps, sans en trouver un.

Parmi les hommes travaillant à temps partiel, 40'000 préféreraient une activité à plein temps, dont 17'000 ayant cherché en vain un poste à plein temps. Chez les pères de famille occupés à temps partiel, la préférence pour un plein temps est supérieure à la moyenne.



### Raisons motivant une activité à temps partiel

La famille constitue de loin (53%) la principale raison pour les femmes de travailler à temps partiel. Autrement dit: 500'000 femmes sont employées à temps partiel pour des raisons familiales. Parmi les motifs également invoqués par les femmes figurent le manque d'intérêt pour un poste à plein temps, d'"autres raisons", une formation ou une formation continue parallèles ou encore un deuxième emploi.



20'000 hommes occupés à temps partiel (soit 8%) indiquent que leur activité à temps partiel est motivée par la famille. Les hommes travaillent surtout à temps partiel parce qu'ils sont en formation ou en formation continue, pour d'"autres raisons", parce qu'ils ont une autre activité accessoire ou qu'ils ne sont pas intéressés par un emploi à plein temps.

Même si les femmes et les hommes employés à temps partiel ne se distinguent pas en ce qui concerne leur situation familiale, les raisons qui motivent l'exercice d'une activité à temps partiel divergent fortement entre les sexes. Dans les ménages avec enfants, plus de 80 pour cent des femmes contre 25 à 40 pour cent des hommes travaillent à temps partiel pour des raisons familiales. Les différences entre les sexes sont faibles chez les familles monoparentales.

### Temps partiel et formation

A l'opposé des femmes, on constate chez les hommes des écarts parfois considérables dans les taux de temps partiel selon le niveau de formation. Le taux de temps partiel le plus faible (7%) se rencontre chez les hommes ayant terminé un apprentissage. Il est le plus élevé (près de 40%) chez les hommes sans certificat de fin d'études ou titulaires d'une maturité (dont une majorité sont étudiants). Par ailleurs, la part des actifs occupés à temps partiel dépasse légèrement la moyenne chez les hommes diplômés d'une école supérieure.

### Temps partiel par branche et profession

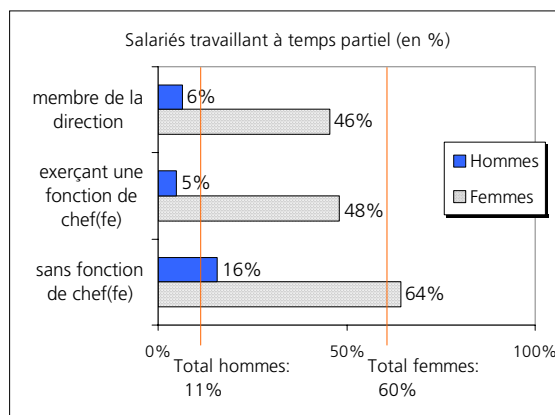
Le travail à temps partiel est répandu surtout chez les hommes dans le secteur tertiaire et notamment dans les ménages privés, dans l'enseignement, la santé et les activités sociales. Il s'agit d'un ensemble de branches où les femmes aussi travaillent plus fréquemment que la moyenne à temps partiel. On constate toutefois des écarts plus faibles entre les branches chez les femmes. Mais certains domaines du secteur tertiaire affichent un pourcentage proportionnellement bas de temps partiel dans la population active tant masculine que féminine. Ce sont l'administration publique, les banques et les assurances, ainsi que les transports et les télécommunications. Il n'existe quasiment pas d'hommes employés à temps partiel dans les branches du secteur secondaire (industrie, arts et métiers).

L'analyse par professions met en évidence un schéma analogue. On recense nettement plus d'hommes travaillant à temps partiel parmi les enseignants, dans les professions sociales et artistiques et dans les médias. C'est dans ces groupes de professions que la proportion de femmes et d'hommes employés à temps partiel est la plus équilibrée.

### Temps partiel et situation dans la profession

Les personnes actives à temps partiel sont moins nombreuses dans des positions dirigeantes que chez les salariés sans fonction de chef. Cela vaut tout particulièrement pour les hommes.

Alors que 16 pour cent des hommes et 64 pour cent des femmes sans fonction de chef ont un emploi à temps partiel, la part des hommes ayant une fonction dirigeante (exerçant une fonction de chef et membres de la direction) tombe respectivement à 5 et 6 pour cent et celle des femmes respectivement à 48 et 46 pour cent.



En chiffres absolus, 45'000 des quelque 800'000 hommes salariés ayant une fonction dirigeante travaillent à temps partiel. Sur 370'000 femmes exerçant une fonction dirigeante, 170'000 sont occupées à temps partiel.

**Autres caractéristiques des emplois à temps partiel et différences selon le taux d'occupation**

L'analyse des conditions de travail et des salaires montre qu'une activité à temps partiel de minime importance se distingue à plusieurs égards d'un emploi à temps partiel proche d'un plein temps.

Ainsi, la part des personnes actives ayant des horaires de travail totalement flexibles, celles des salariés qui travaillent sur appel (sans la garantie d'un nombre fixe d'heures de travail) ou à domicile augmente à mesure que le taux d'occupation baisse.

Les disparités dans les qualifications des personnes actives et dans les exigences liées aux postes de travail se reflètent (en partie au moins) dans la rémunération. Le salaire mensuel moyen standardisé sur un plein temps augmente tant chez les femmes que chez les hommes à mesure que le taux d'occupation croît. De même, plus le taux d'occupation est élevé, plus la part des salariés dont le salaire mensuel est inférieur à 3'000 francs diminue.

**Satisfaction générale au travail**

Une large majorité des hommes et des femmes (environ 85%) sont en général satisfaits de leur travail. Chez les personnes insatisfaites, des différences apparaissent en fonction du taux d'occupation. On ne constate pas de lien direct avec les disparités existant dans les conditions de travail, les modèles d'horaires de travail et la rémunération.

**Evolution du travail à temps partiel ces dernières années**

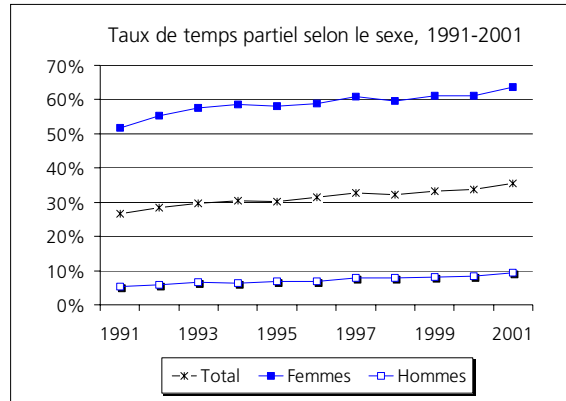
Les résultats présentés dans la deuxième partie de l'étude s'appuient sur les analyses de l'ESPA effectuées par Ben Jann, Institut de sociologie de l'Université de Berne (évolution de 1991 à 2001), et par l'Office fédéral de la statistique (dernières tendances sur la base de l'ESPA 2002). Les bases de calcul, partant les taux de temps partiel divergent légèrement de ceux figurant dans la première partie de l'étude. Ces écarts ne sont toutefois pas importants dans l'observation des tendances générales.

**Evolution de 1991 à 2001**

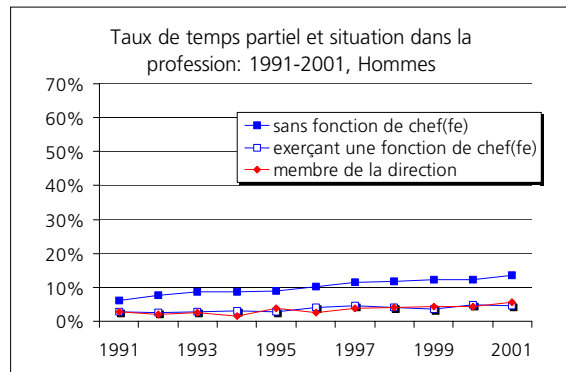
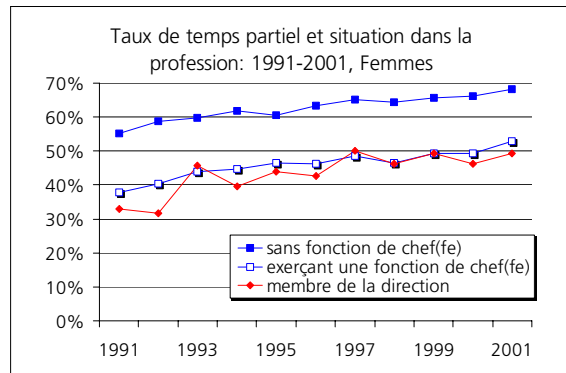
Les chiffres sur l'évolution du travail à temps partiel entre 1991 et 2001 portent sur tous les salariés âgés de moins de 64 ans (y compris les apprentis). Comme le montrent les graphiques, la tendance à une augmentation du temps partiel s'est poursuivie au cours des dernières années:

En 1991, un salarié sur quatre était employé à temps partiel (taux de temps partiel: 27% environ) contre un salarié sur trois (35%) en 2001.

Entre 1991 et 2001, la part des femmes travaillant à temps partiel a progressé de 52 à 64 pour cent. Chez les hommes, le taux de temps partiel a passé de 5 à 9 pour cent.



Entre 1991 et 2001, l'augmentation du temps partiel s'est étendue à toutes les échelons de la hiérarchie dans la population active féminine et masculine. Mais cette tendance est en partie interrompue dans les positions dirigeantes. Le taux de temps partiel stagne depuis 2000 chez les hommes exerçant une fonction de chef; aucune tendance claire ne se dégage depuis 1997 pour les femmes membres de la direction.



### *Les dernières tendances*

Les résultats de l'ESPA 2002 présentés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) ont trait à l'ensemble de la population active. Contrairement à la présente étude, l'OFS considère les emplois à 90 pour cent et plus comme un plein temps. Mais cela ne change rien aux principales constatations:

Pour l'année 2002, les analyses de l'OFS montrent que dans l'ensemble le temps partiel continue à progresser chez les femmes et diminue légèrement chez les hommes en raison de la situation conjoncturelle:

Le recul de l'activité à temps partiel se limite toutefois aux très jeunes hommes (jusqu'à 24 ans) et aux actifs plus âgés (plus de 55 ans), alors que la part de la population active masculine occupée à temps partiel parmi les 25 à 54 ans s'est de nouveau légèrement accrue.

En conséquence, l'Office fédéral de la statistique n'interprète pas la baisse du taux de temps partiel chez les hommes comme témoignant d'un intérêt moindre de leur part pour le travail à temps partiel. Il y voit plutôt le reflet de la tension qui règne actuellement sur le marché, où les emplois à temps partiel pour étudiants et (pré)retraités sont les premiers supprimés.

### **Principaux résultats**

On peut résumer comme suit les résultats essentiels de la présente étude:

■ Le travail à temps partiel continue, en 2001, à être exercé avant tout par les femmes. Mais de grandes différences apparaissent selon la classe d'âge des personnes actives.

■ Les disparités entre femmes et hommes sont particulièrement prononcées dans les groupes d'âges moyens – contrairement à la population active jeune ou d'âge mûr. La situation familiale joue un rôle déterminant à cet égard.

■ Lorsqu'il y a prise en charge d'enfants, les hommes travaillent surtout à plein temps et la majorité des femmes à temps partiel (quand elles exercent une activité professionnelle). L'écart dans les taux de temps partiel est moindre chez les femmes et les hommes sans enfants.

■ La grande importance que revêt le travail à temps partiel notamment pour les femmes ayant des enfants se reflète dans les raisons qui motivent un emploi à temps partiel: la famille pour les femmes et avant tout des motifs professionnels pour les hommes.

■ Une femme sur trois et un homme sur six employés à plein temps préféreraient réduire leur taux d'occupation. En chiffres absolus, 190'000 femmes et 290'000 hommes expriment une préférence pour une activité à temps partiel.

■ Les postes à temps partiel se trouvent principalement dans les professions du secteur tertiaire. Mais des disparités existent selon la branche et la profession. En revanche, le travail à plein temps prédomine dans l'industrie et les arts et métiers.

■ Les personnes actives occupées à temps partiel sont peu nombreuses dans des positions dirigeantes. Cela vaut tout particulièrement pour les hommes; la part des femmes travaillant à temps partiel est relativement élevée même dans des fonctions de cadres.

■ Toutes les activités à temps partiel ne sont pas à mettre sur pied d'égalité. Un emploi de minime importance implique, en général, des exigences différentes par rapport à un poste à temps partiel proche d'un plein temps. Ainsi, la part des actifs occupés exerçant une fonction dirigeante et bénéficiant d'une formation supérieure progresse à mesure que le taux d'occupation augmente. A l'inverse, plus le taux d'occupation est bas, plus la proportion des places de travail offrant peu de sécurité (horaires de travail totalement flexibles, travail sur appel et travail à domicile) croît.

■ Les différences dans les qualifications des personnes actives et dans les exigences liées aux postes de travail se répercutent (en partie du moins) sur leur rémunération. Le salaire mensuel moyen calculé sur la base d'un plein temps augmente proportionnellement au taux d'occupation – quel que soit le sexe. Plus le taux d'occupation est élevé, plus la part des salariés touchant un salaire mensuel standardisé inférieur à 3'000 francs diminue.

■ Une large majorité des hommes et des femmes se déclarent en général satisfaits de leur travail. Chez les personnes insatisfaites, des petites différences apparaissent en fonction du taux d'occupation. On ne constate pas de lien direct avec les disparités existant dans les conditions de travail, les modèles d'horaires de travail et dans la rémunération.

■ L'activité à temps partiel a progressé ces dernières années dans la population active tant féminine que masculine et à tous les échelons de la hiérarchie.



## 1 Questions posées et procédure

### 1.1 Situation actuelle et structure du rapport

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) a chargé le Bureau BASS d'analyser la situation du travail à temps partiel en Suisse.

Il s'agit d'étudier différents aspects du travail à temps partiel:

■ **Le temps partiel aujourd'hui.** Le **chapitre 2 – Caractéristiques des actifs occupés à temps partiel** – s'ouvre sur un bref aperçu de la population active en Suisse, en 2001 (section 2.1). La section 2.2 porte sur la répartition du travail à temps partiel entre les sexes, les disparités entre femmes et hommes étant aussi prises en compte dans les chapitres qui suivent. Les sections 2.3 et 2.4 examinent respectivement le rôle de l'âge et celui de la situation familiale sur l'activité professionnelle. Le souhait exprimé par les personnes actives d'augmenter ou de diminuer leur taux d'activité fait l'objet de la section 2.5. Les raisons motivant une activité à temps partiel sont présentées dans la section 2.6, tandis que la section 2.7 distingue la population active selon d'autres caractéristiques (formation, branche et profession). Le **chapitre 3** est consacré aux **caractéristiques des places de travail à temps partiel et à la satisfaction au travail** des salariés (indépendants non compris). La section 3.1 concerne le temps partiel dans les divers échelons de la hiérarchie; la section 3.2 a trait à la rémunération et la section 3.3 aux modèles (d'horaires) de travail. Enfin, la section 3.4 se penche sur la satisfaction au travail des salariés.

■ **Evolution du travail à temps partiel.** Le **chapitre 4** montre l'évolution du travail à temps partiel entre 1991 et 2001 et esquisse les perspectives d'avenir sur la base des derniers résultats fournis par l'ESPA 2002.

L'étude met l'accent sur les différences et les points communs qui existent entre temps partiel et plein temps, d'une part, et entre femmes et hommes, d'autre part. Elle s'intéresse aussi à la situation familiale des personnes actives.

L'analyse prend en considération le fait que toutes les activités à temps partiel ne sont pas identiques; de grandes différences existent parfois sur le plan qualitatif. Dans quelle mesure un poste a-t-il plutôt les caractéristiques d'un plein temps? Constitue-t-il, au contraire, une activité de minime importance assurant un salaire d'appoint? En fonction des questions posées, il y a donc lieu de distinguer les actifs occupés à temps partiel selon leur taux d'occupation.

Les réponses apportées à l'ensemble des questions s'appuient sur une analyse statistique purement descriptive. Les sources, la méthodologie, ainsi que les catégories d'analyse sont commentées dans les sections 1.2 et 1.3 ci-dessous, avant d'aborder la présentation proprement dite des résultats.

## 1.2 Quelques mots sur les sources et la méthodologie

L'étude sur la situation actuelle du travail à temps partiel en Suisse (chapitres 2 et 3) se base sur les données recueillies par l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2001.

La comparaison concernant la période 1991-2001 qui fait l'objet du chapitre 4 repose sur les analyses de l'ESPA effectuées par Ben Jann (Institut de sociologie de l'Université de Berne)<sup>1</sup>. Par ailleurs, les derniers résultats de l'ESPA 2002 publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) ont servi à esquisser l'évolution future du temps partiel en Suisse<sup>2</sup>.

### Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2001

L'ESPA est une enquête effectuée chaque année par l'Office fédéral de la statistique et portant sur la structure socio-économique et sur la participation à la vie active de la population résidente suisse. 16'000 à 18'000 personnes issues de ménages choisis au hasard sont interrogées par téléphone.

L'ESPA 2001 recense les réponses de 18'767 personnes âgées de 15 ans et plus au moment de l'enquête. Elles sont représentatives de la population résidente de la Suisse (Suisse, étrangers établis et étrangers résidents à l'année). L'enquête recueille les informations suivantes: caractéristiques sociodémographiques, situation familiale des personnes actives, revenu, situation et biographie professionnelles, y compris branche et profession et éventuelle activité accessoire en cas de cumul d'emplois. Les nouvelles formes de travail comme le travail sur appel ont été incluses pour la première fois dans l'ESPA 2001. Cette dernière accorde également plus de poids aux données sur les conditions de travail. De plus, les différents modèles d'horaires de travail ont été recensés de façon plus détaillée (voir OFS 2001).

Les analyses de l'ESPA 2001 figurant au chapitre 2 portent sur l'ensemble de la population active à l'exception des apprentis, celles du chapitre 3 se limitant aux salariés (sans les indépendants)<sup>3</sup>.

Les résultats basés sur moins de 30 (ou 10) observations et donc limités (ou non représentatifs) figurent entre parenthèses (ou ne sont pas présentés).

---

<sup>1</sup> A ce propos, l'auteure remercie Brigitte Buhmann et Michel Kolly de l'Office fédéral de la statistique (Section Vie active et marché du travail) qui ont mis à disposition les données ESPA. Elle adresse aussi ses remerciements à Ben Jann de l'Institut de sociologie de l'Université de Berne, qui a très aimablement mis à disposition certains résultats de ses analyses de l'ESPA de 1991 à 2001 dans le cadre du projet "Working conditions, work orientation and labor market participation" (Projet "Le monde professionnel de demain" faisant partie du programme prioritaire "Demain la Suisse" du Fonds national suisse de la recherche).

<sup>2</sup> Au moment de l'élaboration de la présente étude, les données ESPA 2002 n'étaient pas encore disponibles pour les chercheurs et chercheuses externes à l'OFS.

<sup>3</sup> La majorité des actifs occupés sont des salariés (82%). En moyenne, le taux de temps partiel est égal chez les salariés et les indépendants. Les deux groupes ne seront donc plus différenciés dans le texte.

### Délimitation du temps partiel et du plein temps selon le niveau du taux d'occupation

Dans la présente étude, le temps partiel est défini comme un taux d'occupation (taux d'activité) inférieur à 100 pour cent<sup>4</sup>. S'agissant de l'analyse et de l'interprétation des données de l'ESPA, deux points sont à relever:

■ La délimitation du plein temps et du temps partiel se base sur les indications fournies par les personnes interrogées. Est considéré comme plein temps un poste à 100 pour cent et comme temps partiel un taux d'occupation inférieur à 100 pour cent – indépendamment du nombre effectif d'heures de travail à accomplir.

■ Etant donné que la durée normale du travail varie d'une branche à l'autre et d'une entreprise à l'autre, une personne employée à plein temps dans une entreprise ayant un horaire de travail hebdomadaire relativement court peut fort bien accomplir moins d'heures effectives de travail dans son poste à 100 pour cent qu'une personne occupée à 90 ou à 95 pour cent, soit un temps partiel proche du plein temps, dans une entreprise ou une branche où la durée normale de travail est plus longue<sup>5</sup>.

### 1.3 Catégories d'analyse

Parallèlement à l'**approche axée sur les sexes**, l'étude prend aussi en compte deux autres perspectives selon les questions posées:

■ la comparaison de la part des personnes actives à temps partiel (taux de temps partiel) dans différents groupes, p. ex. par groupes d'âge, par type de ménage, par branche ou profession;

■ l'analyse de certaines caractéristiques de la population active selon le niveau du taux d'occupation, p. ex. part des actifs occupés en formation selon le niveau du taux d'occupation.

#### Analyse selon le niveau du taux d'occupation

En fonction du niveau du taux d'occupation, un poste est perçu différemment du point de vue de la personne salariée, ainsi que de la part de son supérieur hiérarchique et de ses collègues de travail. Afin d'avoir une image différenciée du temps partiel dans les analyses qui suivent, les actifs occupés sont répartis en six catégories basées sur leurs propres indications concernant leur taux d'occupation: taux d'occupation inférieur à 20 pour cent, de 20 à 39 pour cent, de 40 à 59 pour cent, de 60 à 79 pour cent, de 80 à 99 pour cent et 100 pour cent ou plein temps (voir **tableau 1**).

---

<sup>4</sup> Le critère qui distingue temps partiel et plein temps selon le taux d'occupation ne manque pas d'ambiguïté. En pratique, diverses délimitations sont utilisées. Dans ses analyses, l'Office fédéral de la statistique (OFS) fixe, en général, à 90 pour cent la limite entre temps partiel et plein temps. Ainsi, un emploi avec un taux d'occupation jusqu'à 89% de la durée normale de travail est considéré comme un poste à temps partiel. Les actifs employés dans un poste à 90 pour cent ou ayant un taux supérieur d'occupation sont assimilés à des actifs à plein temps. Par contre, dans le langage courant, un taux d'occupation inférieur à 100 pour cent passe, en général, pour un temps partiel, un plein temps équivalant à un horaire de travail à 100 pour cent. Nous nous en tenons à cette dernière distinction.

De plus, la durée normale du travail varie selon la branche et l'entreprise, ce qui ne simplifie pas les choses pour délimiter temps partiel et plein temps – notamment pour les emplois ayant un taux irrégulier d'occupation. Dans ses calculs qui ont trait à l'ensemble de l'économie, l'OFS part d'une durée normal de travail de 40 heures par semaine. Pour les personnes actives ayant des horaires irréguliers de travail ou pour celles qui ne sont pas en mesure de fournir une réponse quant à leur taux d'occupation, nous fixons également la limite entre temps partiel et plein temps à 40 heures hebdomadaires.

<sup>5</sup> Une analyse des heures effectives de travail accomplies selon le taux d'occupation révèle, par conséquent, une forte variance de la durée normale et effective de travail par taux d'occupation.

## 1 Questions posées et procédure

Tableau 1: Délimitation actifs occupés à temps partiel/à plein temps selon le niveau du taux d'occupation

<b>Délimitation temps partiel/plein temps selon les indications des personnes interrogées</b>	<b>Catégories d'analyse selon le niveau du taux d'occupation</b>	<b>Pour une activité régulière et une durée normale du travail dans les entreprises de 40 heures par semaine, cela correspond à un taux d'activité de:</b>
"Temps partiel"	< 20%	moins de 8 heures par semaine
	20 - 39%	8 - 15 heures par semaine
	40 – 59%	16 - 23 heures par semaine
	60 – 79%	24 - 31 heures par semaine
	80 - 99%	32 - 39 heures par semaine
"Plein temps"	100%	40 heures par semaine ou plus

Présentation BASS.

Comme déjà mentionné, le volume de travail effectivement accompli peut se situer au-dessus ou au-dessous des valeurs de la colonne de droite selon l'environnement de travail (entreprise, branche, profession). Par ailleurs, l'activité est plus ou moins régulière en fonction du modèle d'horaire de travail et de la forme de travail.



## 2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel

Qui sont les actifs occupés à temps partiel en Suisse? A quel moment de leur parcours professionnel travaillent-ils à temps partiel et pour quelles raisons? Y a-t-il besoin d'augmenter le nombre de postes à temps partiel ou à plein temps? La réponse apportée à ces questions prend notamment en considération la répartition entre les sexes et la situation familiale de la population active. Le chapitre 2 s'articule comme suit:

- Population active occupée en Suisse en 2001 (section 2.1);
- Temps partiel et sexe (section 2.2);
- Temps partiel et groupe d'âge (section 2.3);
- Temps partiel et situation familiale (section 2.4);
- Préférence pour un temps partiel ou pour un plein temps (section 2.5);
- Raisons motivant le temps partiel (section 2.6);
- Autres caractéristiques des personnes employées à temps partiel (formation, branche, profession; section 2.7).

### 2.1 Population active occupée en Suisse en 2001

#### Population active et taux d'activité

Selon l'ESPA, on dénombrait en Suisse au 2<sup>e</sup> trimestre 2001 3.7 millions de personnes actives (y compris les indépendants), dont près de 1.7 million de femmes et 2 millions d'hommes. Est réputée personne active occupée celle qui travaille au moins une heure par semaine contre rémunération<sup>6</sup>.

Sur l'ensemble de la population, 54 pour cent des femmes âgées de plus de 15 ans et 72 pour cent des hommes exercent une activité rémunérée 1 heure par semaine au moins. Le taux d'activité des femmes se situe donc toujours nettement au-dessous de celui des hommes.

Ne sont pas inclus dans ces chiffres environ 200'000 apprentis, les détenteurs et détentrices d'un permis de frontalier, de saisonnier et de courte durée, ainsi que les requérants et requérantes d'asile (au total près de 230'000 actifs occupés).

#### Taux de temps partiel

Le taux de temps partiel indique la part des actifs qui travaillent à temps partiel (voir aussi tableau A - 1 en annexe):

- 1.25 millions de personnes sur 3.7 millions d'actifs travaillent à temps partiel.
- Le taux de temps partiel atteint 33 pour cent.
- Autrement dit: une personne active sur trois a un taux d'activité inférieur à 100 pour cent.

Les statistiques ci-dessous ont toutes trait à l'activité principale. Ce qui signifie que les chiffres sous-estiment le taux effectif d'occupation des personnes cumulant plusieurs emplois<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Sont aussi réputées personnes actives celles qui collaborent dans l'entreprise familiale sans être rémunérées ("collaborateurs familiaux", p. ex. les enfants qui aident dans le commerce des parents).

<sup>7</sup> Au total, 7 pour cent des actifs occupés (8% des femmes et 5% des hommes) ont plus d'un emploi. Parmi les personnes employées à plein temps, 3 pour cent des femmes et des hommes exercent une autre activité parallèlement à leur emploi principal. Chez les personnes occupées à temps partiel, la proportion est plus élevée et oscille selon le sexe et le taux d'occupation entre 6 et 27 pour cent pour les hommes et entre 8 et 14 pour cent pour les femmes. Les activités accessoires sont plus répandues chez les hommes travaillant à temps partiel ayant un taux d'occupation situé entre 40 et 79 pour cent.

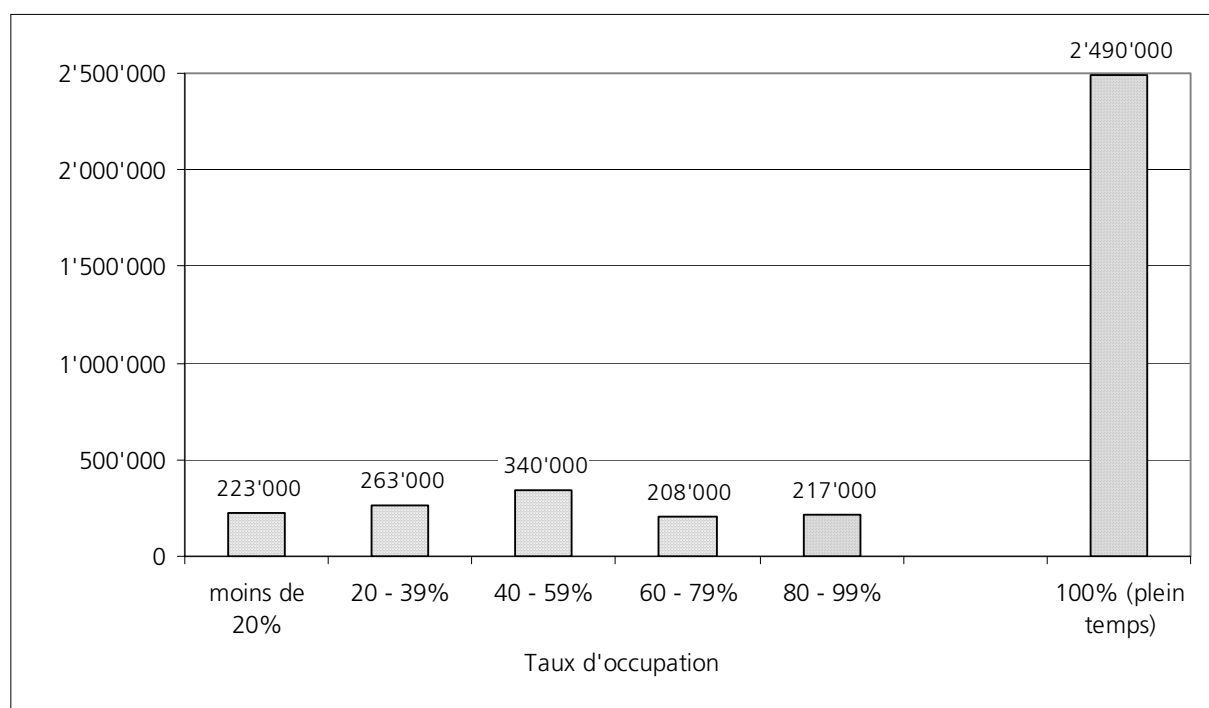
### Catégories d'actifs occupés selon le taux d'occupation

Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, les personnes travaillant à temps partiel sont réparties en cinq catégories selon le niveau de leur taux d'occupation: actifs occupés à moins de 20%, de 20 à 39%, de 40 à 59%, de 60 à 79% ou de 80 à 99% (voir section 1.3, tableau 1).

Le nombre d'actifs occupés selon le taux d'occupation (en chiffres absolus) figure dans le **graphique 1**.

- Les emplois à temps partiel dont le taux d'activité se situe entre 40 et 59 pour cent, soit la catégorie moyenne de taux d'occupation, sont les plus répandus (340'000 actifs occupés).
- Cette catégorie englobe les 210'000 personnes employées dans un poste à 50 pour cent. Les actifs occupés à temps partiel sont de loin les plus nombreux dans cette catégorie.

Graphique 1: Nombre d'actifs occupés en Suisse en 2001 selon le taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 2.2 Temps partiel et sexe

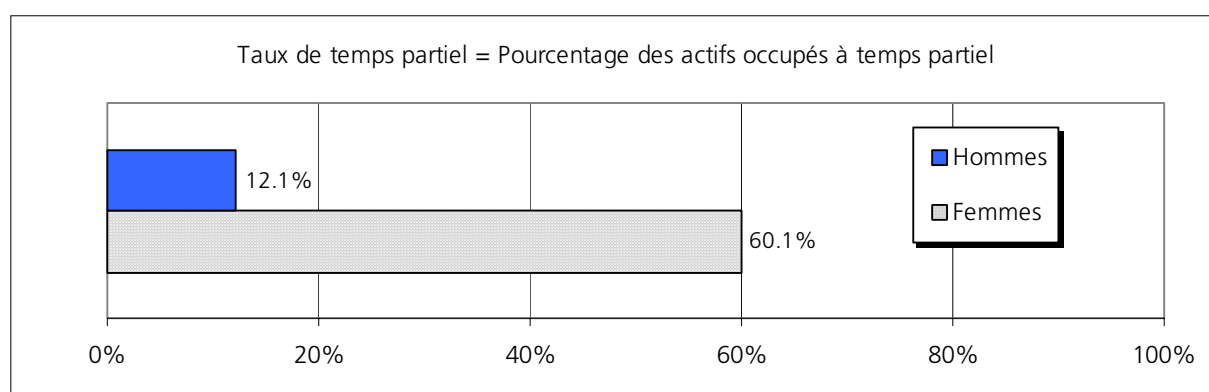
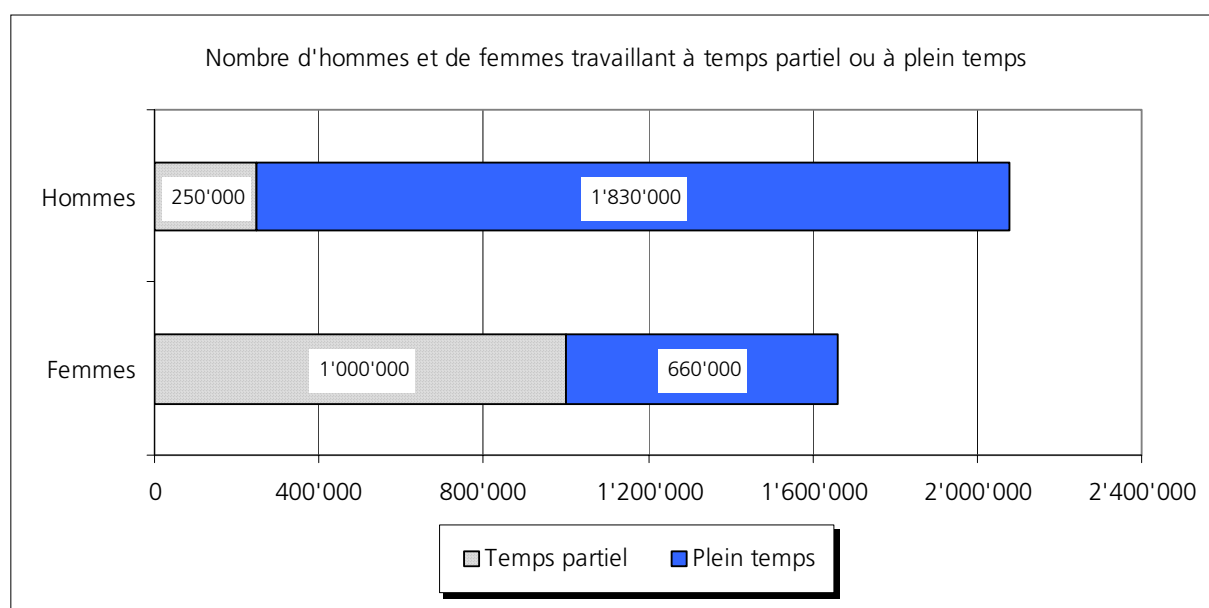
En 2001, le travail à temps partiel est avant tout, en Suisse, le fait des femmes. Le **graphique 2** montre le nombre de femmes et d'hommes travaillant à temps partiel ou à plein temps, ainsi que les taux de temps partiel correspondants.

■ 1 million de femmes occupent un poste à temps partiel contre 250'000 hommes. Elles représentent donc 80 pour cent ou quatre personnes sur cinq travaillant à temps partiel contre un homme sur cinq.

■ Sur un total de 1.7 million de femmes actives, près d'1 million travaille à temps partiel. Le taux de temps partiel atteint 60 pour cent chez les femmes.

■ 250'000 hommes ont un emploi à temps partiel sur les 2 millions d'actifs occupés. Chez les hommes, le taux de temps partiel est de 12 pour cent.

Graphique 2: Actifs occupés à temps partiel ou à plein temps en Suisse, en 2001



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis. Sources: ESPA 2001; calculs BASS (voir aussi tableau A - 1 en annexe).

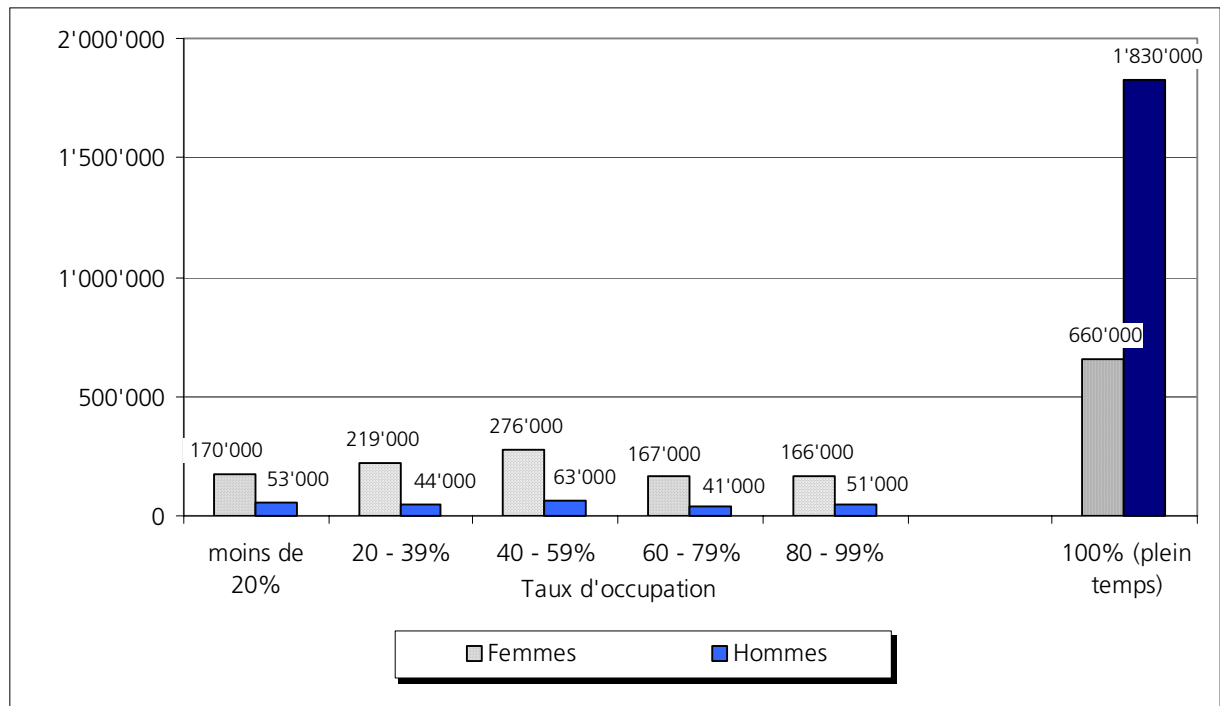
### Taux d'occupation et sexe

Le **graphique 3** montre la répartition en chiffres absolus des femmes et des hommes dans les différents taux d'occupation, tandis que le **graphique 4** présente cette même répartition en pourcentage. À l'inverse des femmes, on relève de nouveau une nette prédominance du travail à plein temps chez les hommes. Pour la population active occupée à temps partiel, le schéma est le suivant:

- Les 250'000 hommes au total qui travaillent à temps partiel se répartissent en cinq groupes d'égale importance correspondant chacun à 2 ou 3 pour cent de l'ensemble de la population active masculine.
- Chez les femmes travaillant à temps partiel, les disparités entre les cinq catégories de taux d'occupation sont quelque peu plus prononcées que chez les hommes. Chacune des catégories de temps partiel comprend entre 10 et 17 pour cent des femmes actives occupées.
- La catégorie moyenne de taux d'occupation entre 40 et 59 pour cent, c'est-à-dire celle qui comprend les postes à 50 pour cent, affiche le plus grand nombre d'actifs occupés à temps partiel tant chez les femmes que chez les hommes.
- 172'000 femmes et 38'000 hommes occupent un poste à 50 pour cent. Les postes en job-sharing sont aussi inclus dans ces chiffres. Les données de l'ESPA ne permettent toutefois pas de déterminer le nombre de femmes et d'hommes qui partagent un poste à 100 pour cent.
- Si 20 pour cent en moyenne des postes à temps partiel sont occupés par des hommes, leur représentation est légèrement supérieure à la moyenne dans le taux d'occupation proche du plein temps (emplois de 80 à 99 pour cent) et dans les emplois d'importance tout à fait minimales, soit un taux d'occupation inférieur à 20 pour cent. Dans chacune de ces deux catégories, la part des hommes s'élève à 24 pour cent.
- En revanche, les postes dont le taux d'occupation se situe de 20 à 39 pour cent sont occupés par des femmes dans une proportion nettement supérieure à la moyenne (part des hommes: 17%).

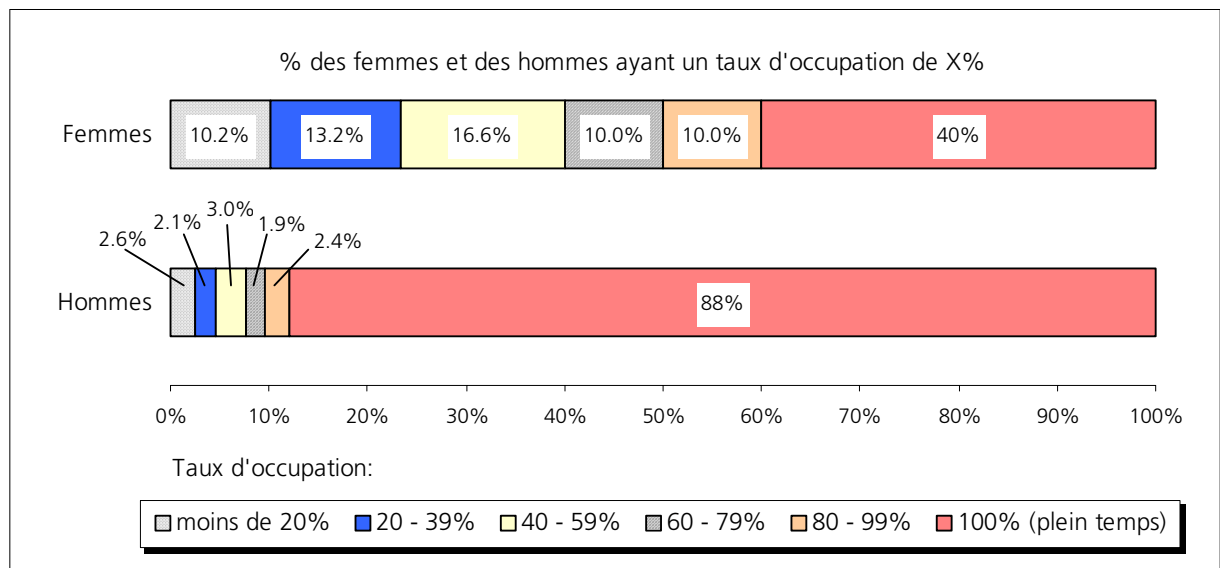
## 2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel

Graphique 3: Nombre de femmes et d'hommes selon le taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 4: Répartition des femmes et des hommes en % selon le niveau du taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### 2.3 Temps partiel selon l'âge des actifs occupés

Comme le montre le **graphique 5**, on observe des différences importantes dans les taux de temps partiel entre les groupes d'âges et – en fonction de l'âge – entre femmes et hommes aussi.

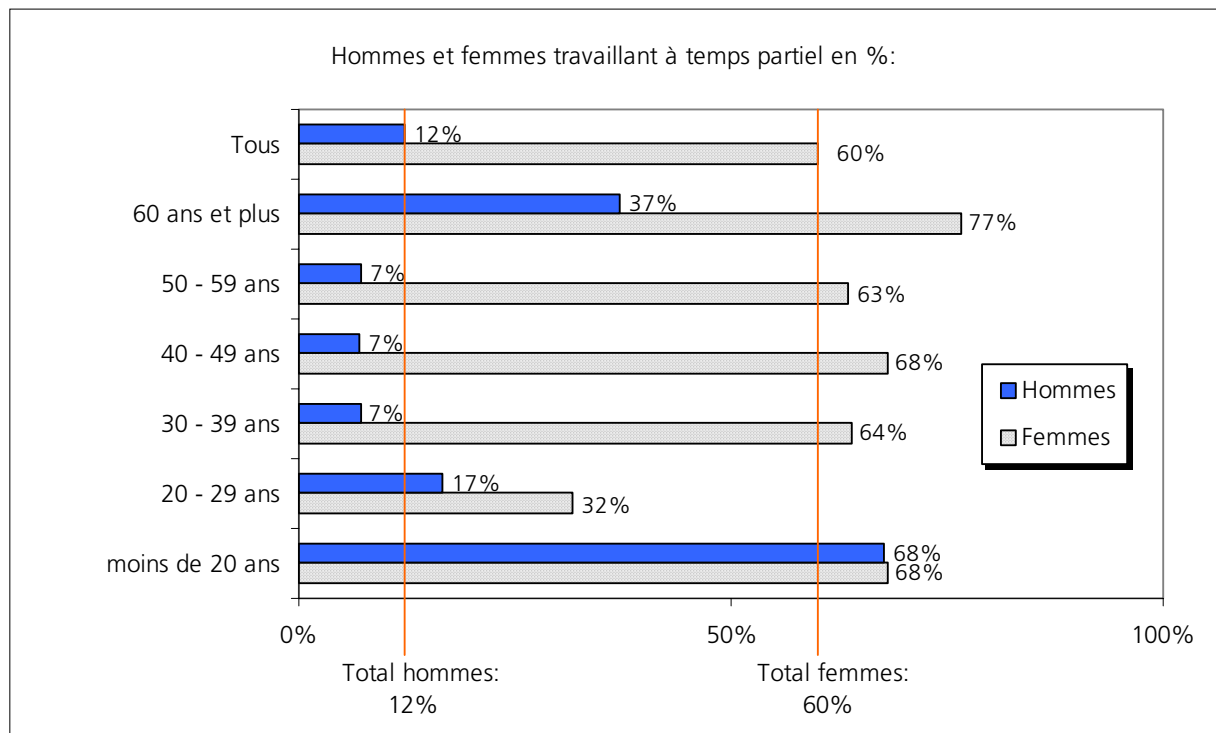
■ Le groupe des 30 à 59 ans, qui comprend les personnes actives en âge d'avoir une famille, présente un fort contraste entre femmes et hommes. Un très petit nombre d'hommes travaillent à temps partiel, alors que le nombre de femmes est nettement supérieur à la moyenne. Dans la section 2.4, nous verrons dans quelle mesure cette répartition dépend de la situation familiale (prise en charge d'enfants ou non).

■ Chez les actifs occupés appartenant au groupe d'âge des 20 à 29 ans, on observe à la fois les différences les plus faibles entre femmes et hommes et les taux de temps partiel les plus bas. Proportionnellement, les femmes sont nettement moins nombreuses dans ce groupe d'âge que les hommes à travailler à temps partiel.

■ Le taux de temps partiel est, par contre, supérieur à la moyenne chez les personnes actives âgées de plus de 60 ans, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

■ Les apprentis étant exclus de l'analyse, le taux de temps partiel est très élevé chez les jeunes femmes et jeunes hommes âgés de moins de 20 ans. Font surtout partie de ce groupe les élèves et étudiants qui sont encore en formation et dépendent d'un salaire d'appoint.

Graphique 5: Taux de temps partiel selon les groupes d'âges



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 2.4 Temps partiel et situation familiale des actifs occupés

La création d'un nombre accru d'emplois à temps partiel, également pour les hommes, est réclamée de longue date dans le débat sur la façon de concilier vie familiale et vie professionnelle. En 2001, dans quelle mesure le temps partiel était-il courant chez les personnes actives ayant des obligations familiales? Deux graphiques illustrent le lien entre la situation familiale et l'activité à temps partiel: le premier est axé sur la situation familiale et le second sur le niveau du taux d'occupation.

### Taux de temps partiel selon le type de ménage

Le **graphique 6** montre la part des actifs occupés à temps partiel selon le type de ménage. Les chiffres absolus figurent dans le tableau A - 2 en annexe. La répartition en différents types de ménage tient compte de la situation familiale dans son ensemble (état civil, nombre d'enfants et indirectement l'âge). Une distinction est faite entre neuf types de ménage<sup>8</sup>:

- Personnes vivant seules;
- Familles monoparentales (un parent);
- Couples non mariés n'ayant pas d'enfants;
- Couples mariés ayant des enfants;
- Couples mariés n'ayant pas d'enfants;
- Couples mariés ayant un enfant;
- Couples mariés ayant deux enfants;
- Couples mariés ayant trois enfants et plus;
- Autres types de ménage<sup>9</sup>.

### Ménages ayant des enfants

■ Au total, environ 450'000 mères et 50'000 pères ayant des enfants de moins de 18 ans (ou des enfants plus âgés en formation) travaillent à temps partiel. Ce qui correspond à près de la moitié des femmes et au cinquième des hommes occupés à temps partiel.

■ Les différences les plus importantes entre les sexes apparaissent chez les couples mariés ayant des enfants. Ainsi, la part des hommes travaillant à temps partiel oscille entre 5 pour cent (1 enfant) et 6 pour cent (2 enfants ou plus). En revanche, au moins les trois quarts des femmes mères de famille ont un emploi à temps partiel. Le taux de temps partiel des mères actives avec un enfant est de 77 pour cent et grimpe à 88 pour cent à mesure que le nombre d'enfants augmente (trois enfants ou plus).

■ Les familles monoparentales et les couples non mariés ayant des enfants enregistrent un nombre supérieur à la moyenne de femmes et d'hommes employés à temps partiel. Dans ces deux types de ménage, les disparités entre les sexes sont moins marquées que chez les couples mariés.

---

<sup>8</sup> On entend par enfants les personnes jusqu'à 18 ans et les personnes de 18 à 24 ans encore en formation. A noter que la répartition en types de ménages prend en considération les personnes vivant dans le ménage. Ainsi, un couple marié avec deux enfants qui ont quitté le domicile parental est considéré comme un "couple marié n'ayant pas d'enfants".

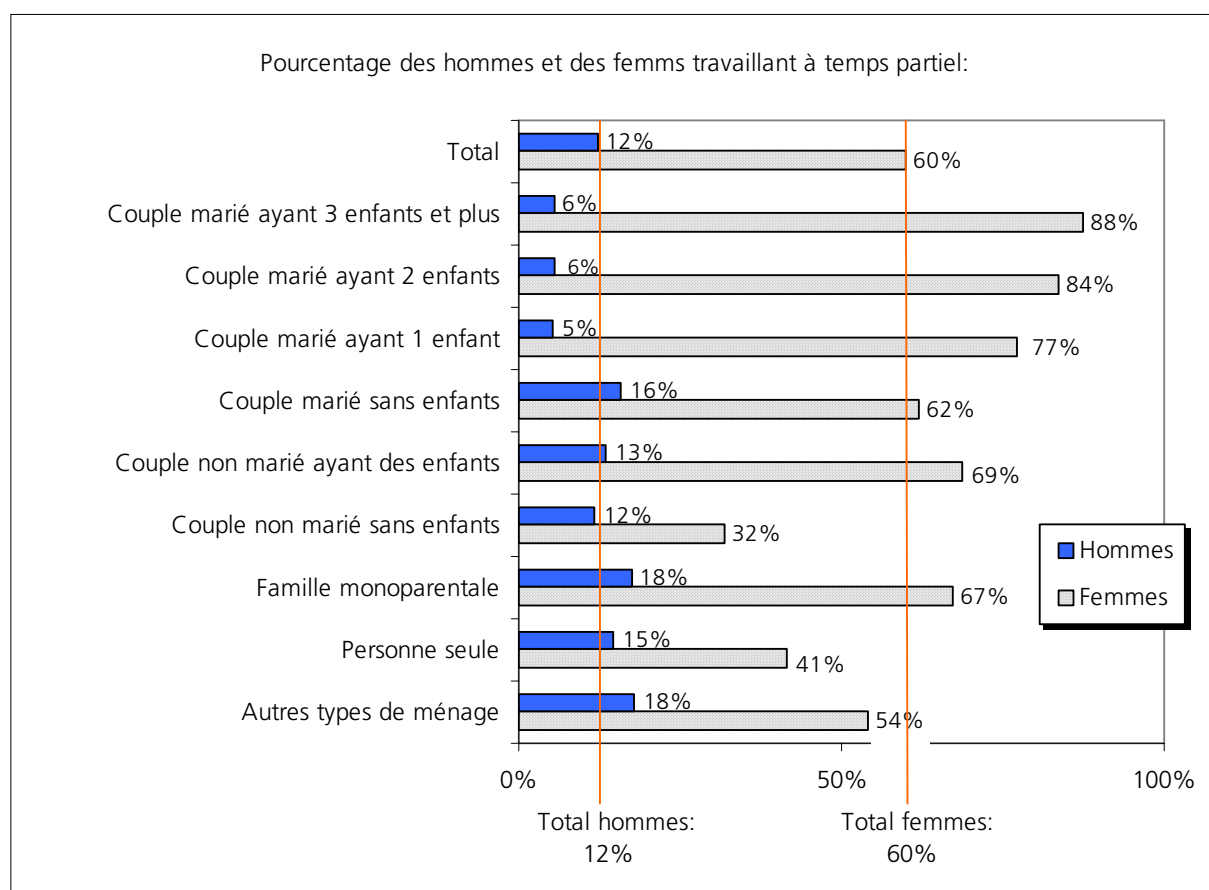
<sup>9</sup> Font partie des autres types de ménages toutes les formes de ménage qui ne peuvent être clairement classées dans l'une des huit catégories mentionnées: p. ex. adultes cohabitant avec un parent (ou ses parents) et/ou avec des enfants adultes, ménages composés de frères et sœurs ou de personnes sans lien de parenté entre elles (notamment, communautés d'habitat).

### Ménages n'ayant pas d'enfants

■ On constate un nombre supérieur à la moyenne d'hommes actifs occupés à temps partiel chez les couples mariés n'ayant pas d'enfants (16%). A l'opposé, le taux de temps partiel des femmes vivant dans un couple non marié sans enfants est le plus bas (32%) parmi tous les autres types de ménage. La disparité entre couples mariés et couples non mariés sans enfants reflète indirectement aussi une différence d'âge. La catégorie "couples mariés sans enfants" comprend, en effet, de nombreux couples d'âge mûr dans une phase post-familiale où ils n'ont plus d'enfants à charge, alors que les couples non mariés comptent de nombreux jeunes couples (avant la création d'une famille).

■ Chez les personnes seules et celles qu'il est impossible de classer dans un type particulier de ménage ("autres ménages" comme les communautés d'habitat ou les ménages composés de plusieurs générations), le nombre des hommes occupés à temps partiel est supérieur à la moyenne et celui des femmes inférieur à la moyenne. La plupart de ces personnes actives n'ont pas à assumer d'obligations familiales.

Graphique 6: Taux de temps partiel selon le type de ménage



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.



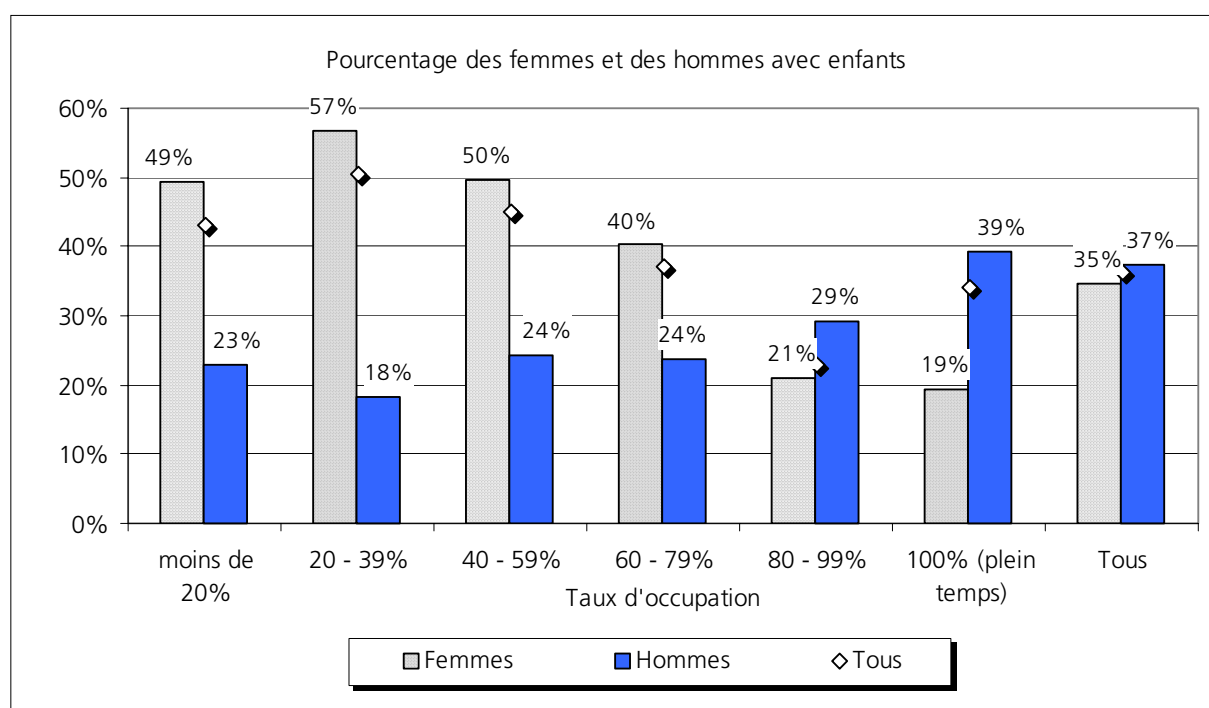
### Part des actifs occupés ayant des enfants selon le taux d'occupation

Le **graphique 7** distingue les actifs travaillant à temps partiel par taux d'occupation. La part des actifs occupés ayant des enfants (par catégorie de taux d'occupation) nous sert d'indicateur en ce qui concerne la situation familiale. La relation entre sexe, activité professionnelle et enfants à charge qui a été mentionnée précédemment se confirme.

■ La part la plus élevée des hommes ayant des enfants, soit 39 pour cent, se trouve chez les actifs occupés à plein temps, alors qu'elle varie entre 18 et 29 pour cent chez les hommes travaillant à temps partiel.

■ C'est l'inverse chez les femmes: 19 pour cent des femmes ayant un poste à 100 pour cent ont des enfants. Selon le niveau de leur taux d'occupation, elles sont entre 21 et 57 pour cent à travailler à temps partiel.

Graphique 7: Part des actifs occupés avec enfants (de moins de 15 ans) selon le taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 2.5 Préférence pour un temps partiel ou un plein temps

Dans quelle mesure les femmes et les hommes occupés à plein temps ou à temps partiel préféreraient-ils réduire ou augmenter leur taux d'occupation? Des différences apparaissent-elles entre les personnes actives qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas? Ces questions font l'objet de la présente section<sup>10</sup>.

Le graphique 8 montre la préférence des femmes et des hommes pour un temps partiel ou pour un plein temps exprimée en pourcentage et en chiffres absolus.

■ La majorité des salariés sont satisfaits de leur taux d'occupation. Ce sont surtout les personnes travaillant à plein temps (et avant tout les femmes) qui manifestent le désir de réduire leur taux d'activité. La satisfaction est plus grande chez les actifs occupés à temps partiel.

■ Dans l'ensemble, près de 20 pour cent des actifs occupés à plein temps, soit 470'000 personnes, préféreraient si possible travailler à temps partiel. A l'inverse, 10 pour cent des personnes employées à temps partiel, dont le taux d'occupation est dû à la maladie/au handicap, à des raisons familiales, à une activité accessoire ou à d' "autres motifs", préféreraient travailler à plein temps. 75'000 personnes sont dans ce cas.

### Actifs occupés à plein temps: préférence pour un temps partiel

■ En analysant les pourcentages, on constate des disparités notables entre femmes et hommes. Il convient donc de prendre en considération pour l'interprétation les écarts entre chiffres relatifs et chiffres absolus.

■ 190'000 femmes, soit près d'un tiers (29%) des femmes qui travaillent à plein temps préféreraient dans la mesure du possible diminuer leur taux d'activité et avoir un emploi à temps partiel.

■ Chez les hommes occupés à plein temps, un homme sur six (16%) souhaiterait travailler à temps partiel. Ce pourcentage est loin d'être négligeable puisque la majorité des hommes travaillent à plein temps. Ils sont 290'000 à préférer un emploi à temps partiel.

### Actifs occupés à temps partiel: préférence pour un plein temps

■ Proportionnellement, les hommes occupés à temps partiel sont nettement plus nombreux à souhaiter un emploi à plein temps que les femmes. 18 pour cent, soit 24'000 hommes, et 7 pour cent, soit 50'000 femmes, travaillant à temps partiel préféreraient si possible un plein temps. Il faudrait ajouter à ces chiffres 17'000 hommes et 31'000 femmes qui ont cherché en vain un emploi à plein temps (voir section ci-dessous).

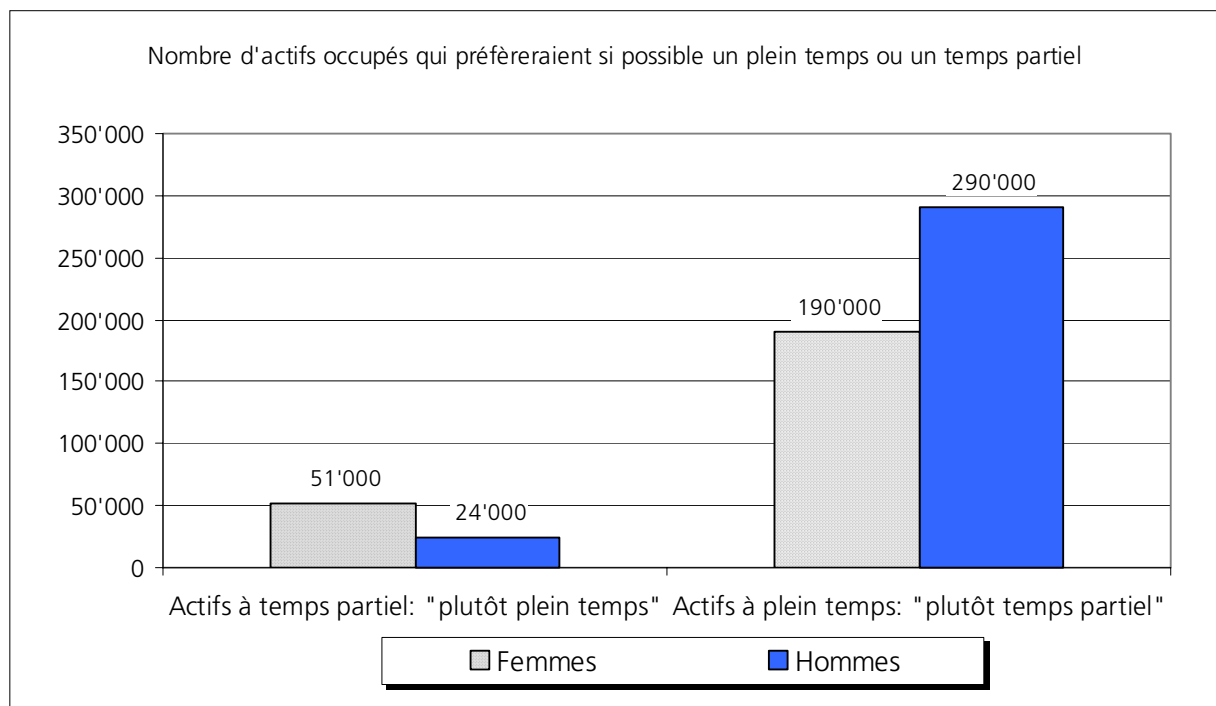
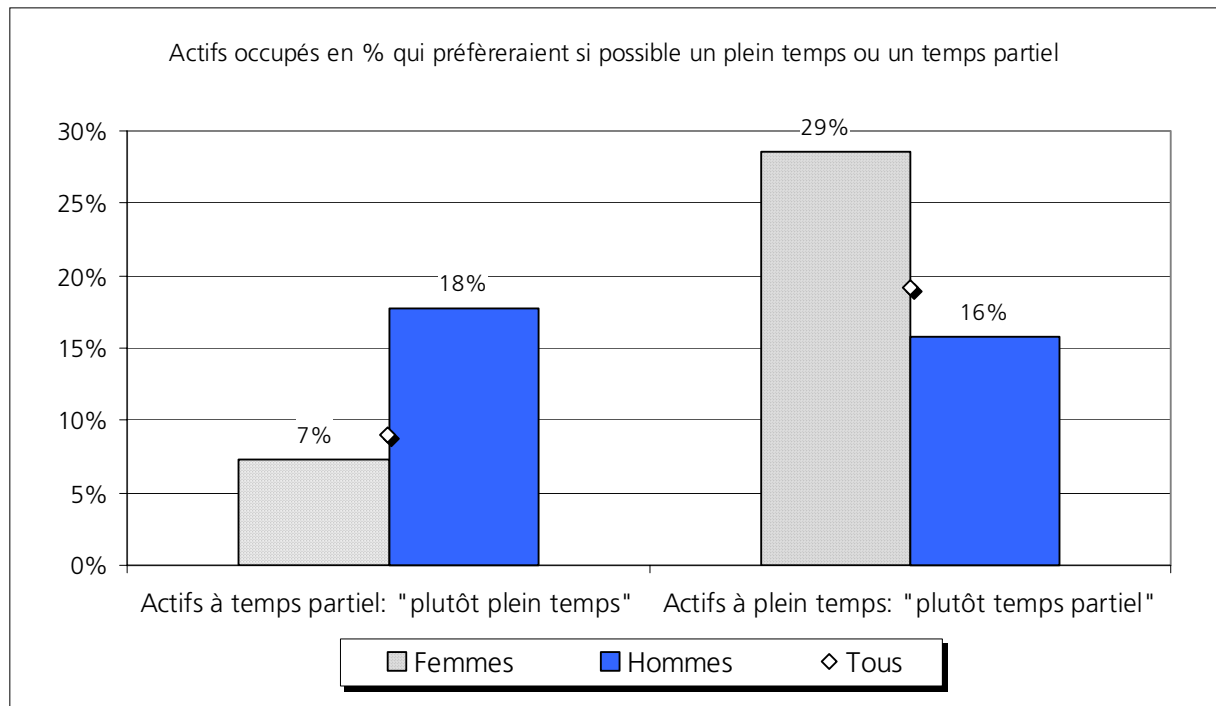
■ La préférence pour une activité à plein temps augmente chez les femmes et les hommes à mesure que le taux d'occupation croît. Les hommes ayant un taux d'activité de 80 à 99 pour cent font exception: ils sont rares à souhaiter un poste à plein temps (voir graphique 33 en annexe). En revanche, les hommes ayant un taux d'occupation moyen manifestent une préférence particulièrement affirmée pour un plein temps; ils sont relativement nombreux à avoir une activité accessoire. Une analyse plus détaillée devrait montrer l'existence d'une éventuelle corrélation entre les deux faits.

---

<sup>10</sup> L'ESPA a interrogé les personnes actives à plein temps sur leur préférence pour un temps partiel et celles occupées à temps partiel sur leur préférence pour un plein temps. Pour l'interprétation des résultats, il faut tenir compte du fait que parmi les personnes travaillant à temps partiel seules ont été interrogées celles qui ont motivé leur taux d'occupation par la maladie/le handicap, par des raisons familiales, une activité accessoire ou d' "autres motifs". La question n'a pas été posée aux personnes travaillant à temps partiel parce qu'elles sont en formation, qu'elles n'ont pas trouvé de poste à plein temps ou qu'elles ne sont pas intéressées par un plein temps. Cela concerne un tiers des personnes travaillant à temps partiel (env. 420'000 personnes, voir section 2.6).

## 2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel

Graphique 8: Préférence pour un temps partiel ou un plein temps (en % et en chiffres absolus)



Remarques: Parmi les actifs occupés à temps partiel, seules ont été interrogées sur leur préférence pour un plein temps les personnes ayant motivé leur activité à temps partiel par la maladie/le handicap, par des raisons familiales, une activité accessoire ou par d' "autres motifs". Ne sont pas inclus dans ces chiffres 17'000 hommes et 31'000 femmes travaillant à temps partiel qui ont cherché un emploi à plein temps, mais n'en ont pas trouvé (voir section 2.6).

"Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.

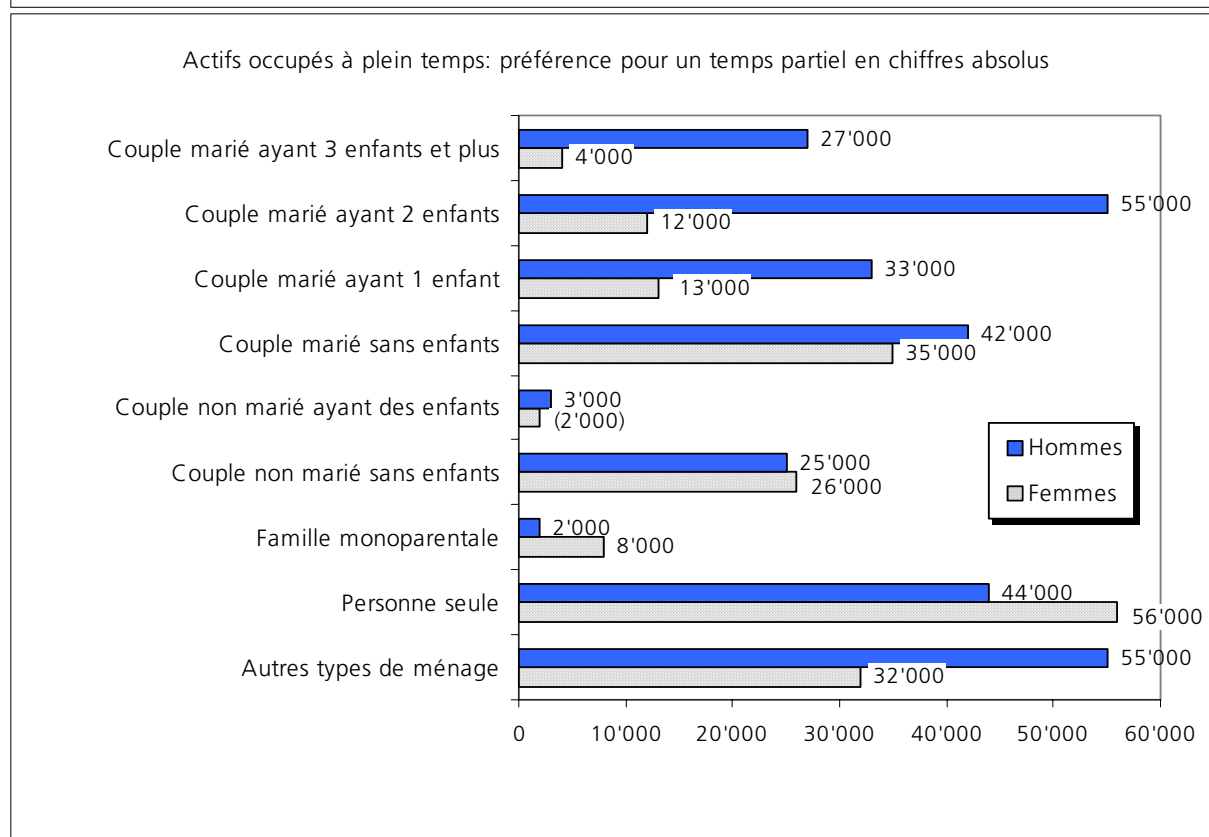
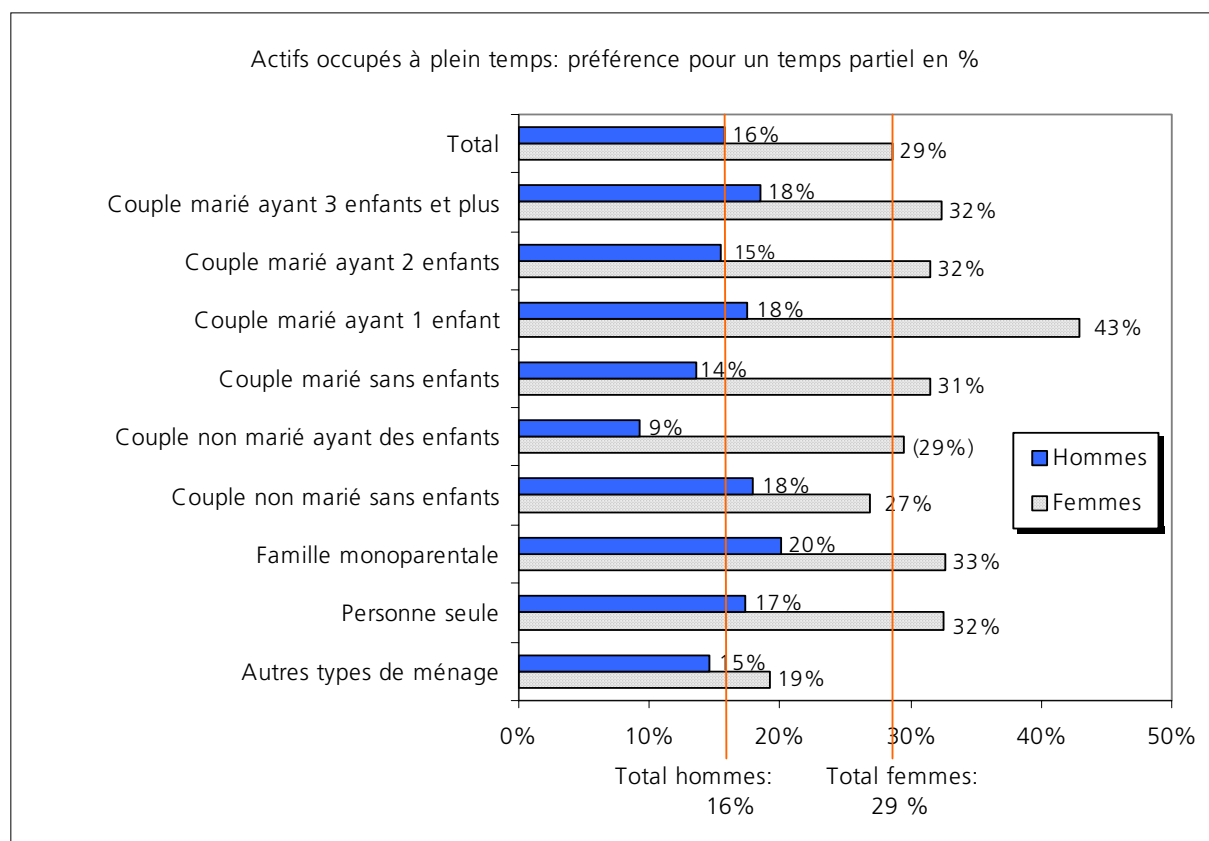
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### Préférence pour un temps partiel ou un plein temps selon la situation familiale

Qu'en est-il du souhait d'augmenter ou de réduire le taux d'activité lorsqu'on tient compte de la situation familiale des personnes actives? Les mères et les pères d'enfants de moins de 15 ans sont-ils, par exemple, plus nombreux à désirer travailler à temps partiel? Les graphiques qui suivent montrent la préférence pour un temps partiel (**graphique 9**) et pour un plein temps (**graphique 10**) exprimée en pourcentage et en chiffres absolus selon le type de ménage. L'interprétation prend de nouveau en considération les écarts entre chiffres relatifs et chiffres absolus.

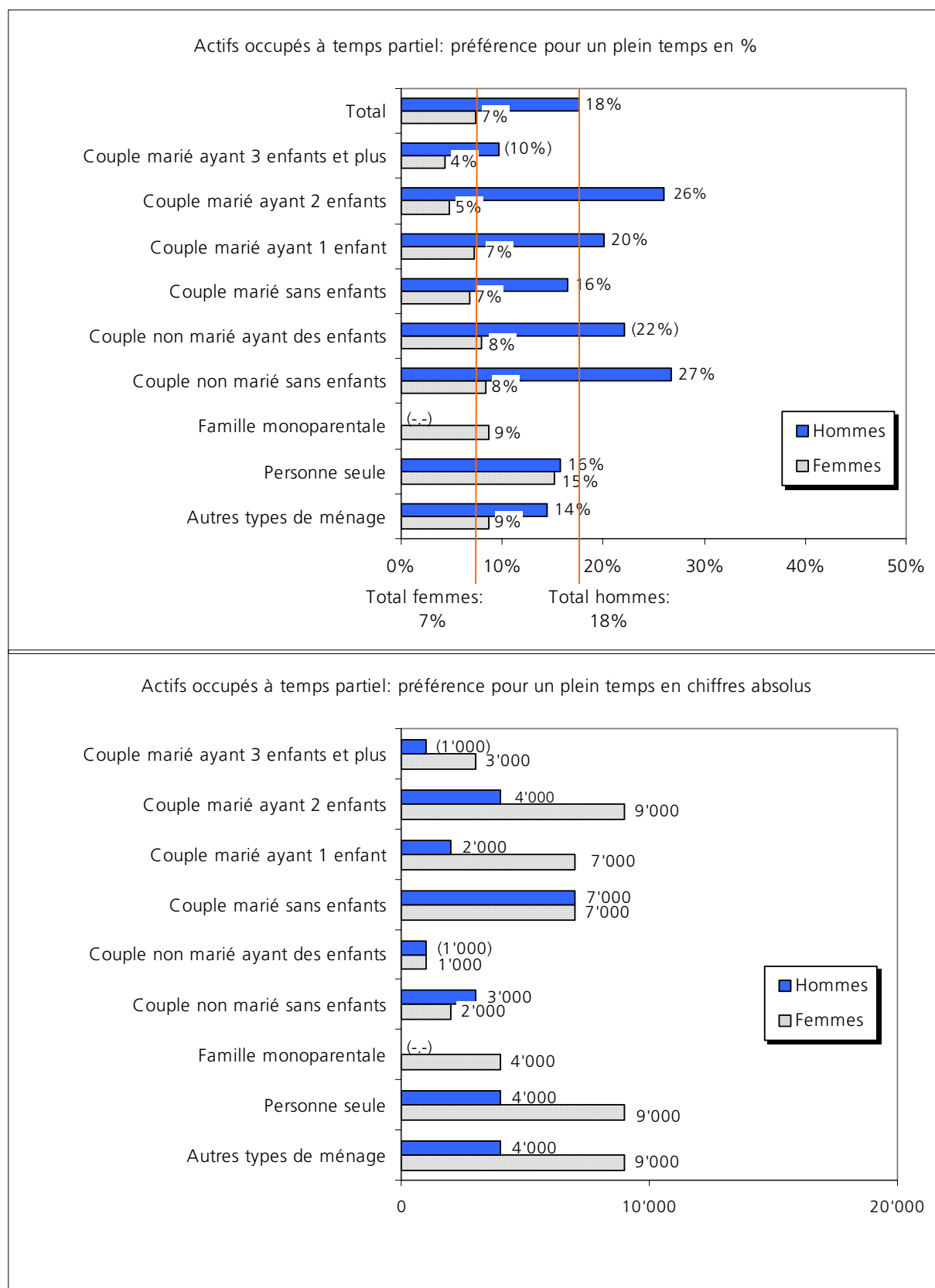
- Au total, ce sont près de 40'000 mères (dont 8'000 familles monoparentales) et 120'000 pères qui préféreraient travailler si possible à temps partiel plutôt qu'à plein temps. Tel est le cas aussi de 150'000 femmes et 170'000 hommes dans les ménages sans enfants.
- Chez les hommes actifs occupés à plein temps, on ne constate pas une corrélation claire entre la situation familiale et la préférence exprimée pour un emploi à temps partiel. Les hommes qui préféreraient diminuer leur taux d'activité se trouvent en nombre supérieur à la moyenne aussi bien chez une partie des pères (hommes mariés avec un enfant ou trois enfants et plus, ainsi que familles monoparentales) que chez les hommes de couples non mariés sans enfants et chez les hommes vivant seuls.
- Chez les couples non mariés, les pères éprouvent, par contre, moins souvent que la moyenne le désir de travailler à temps partiel. Il est vrai que, comparée aux pères mariés, la proportion de ceux ayant un emploi à temps partiel dépasse la moyenne (voir section 2.4).
- De nombreux pères de famille employés à temps partiel préféreraient si possible un plein temps. Leur proportion est supérieure à la moyenne.
- Chez les femmes actives à plein temps, ce sont les femmes mariées ayant un enfant qui souhaitent le plus largement un temps partiel: leur proportion est de 43 pour cent. Sinon, aucune différence significative n'est à relever entre les femmes ayant des enfants et celles qui n'en ont pas.

Graphique 9: Préférence pour un temps partiel selon le type de ménage (en % et en chiffres absolus)



Remarques: Parmi les actifs occupés à temps partiel, seules ont été interrogées sur leur préférence pour un plein temps les personnes ayant motivé leur activité à temps partiel par la maladie/le handicap, par des raisons familiales, une activité accessoire ou d' "autres motifs". "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 10: Préférence pour un plein temps selon le type de ménage (en % et chiffres absolus)



Remarques: Parmi les actifs occupés à temps partiel, seules ont été interrogées sur leur préférence pour un plein temps les personnes ayant motivé leur activité à temps partiel par la maladie/le handicap, par des raisons familiales, une activité accessoire ou d' "autres motifs". "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 2.6 Raisons motivant un temps partiel

Les résultats présentés dans les sections précédentes amènent à conclure que les obligations familiales (en particulier chez les femmes), une formation ou une formation continue, voire une activité accessoire (surtout chez les hommes) expliquent l'activité à temps partiel au lieu d'un plein temps. Qu'en disent les personnes actives elles-mêmes lorsqu'on les interroge sur la raison motivant leur temps partiel? Dans quelle mesure d'autres motifs jouent-ils un rôle? C'est ce que montrent les deux graphiques qui suivent (**graphique 11** et **graphique 12**). Dans les tableaux figurant en annexe, d'autres différenciations sont faites par type de ménage (tableau A - 3) et par niveau de taux d'occupation (tableau A - 4).

■ La famille est de loin (53 %) la principale raison invoquée par les femmes pour travailler à temps partiel. En chiffres absolus, cela signifie que près d'un demi-million de femmes sont employées à temps partiel pour des raisons familiales. Parmi les autres raisons, mentionnons le manque d'intérêt pour un plein temps (18% ou 180'000 femmes), d'"autres motifs" (100'000 femmes), une formation ou une formation continue en cours (près de 70'000) ou une deuxième place de travail (activité accessoire, 60'000). Près de 30'000 femmes exercent une activité à temps partiel respectivement par manque de poste à plein temps ou en raison de handicap/maladie.

■ 8 pour cent des hommes occupés à temps partiel, soit 20'000 hommes, justifient leur taux d'occupation par des raisons familiales.

■ Les hommes travaillent avant tout à temps partiel parce qu'ils sont en formation ou en formation continue (24% ou 60'000 hommes), pour d'"autres motifs" (54'000 hommes), parce qu'ils ont une autre activité accessoire (40'000) ou qu'ils ne sont pas intéressés par un plein temps (34'000). Le handicap/la maladie devance encore (10% ou 25'000 hommes) la famille pour justifier un temps partiel. 17'000 hommes occupent un emploi à temps partiel, parce qu'ils n'ont pas trouvé de poste à 100 pour cent.

### Raisons du temps partiel selon la situation familiale

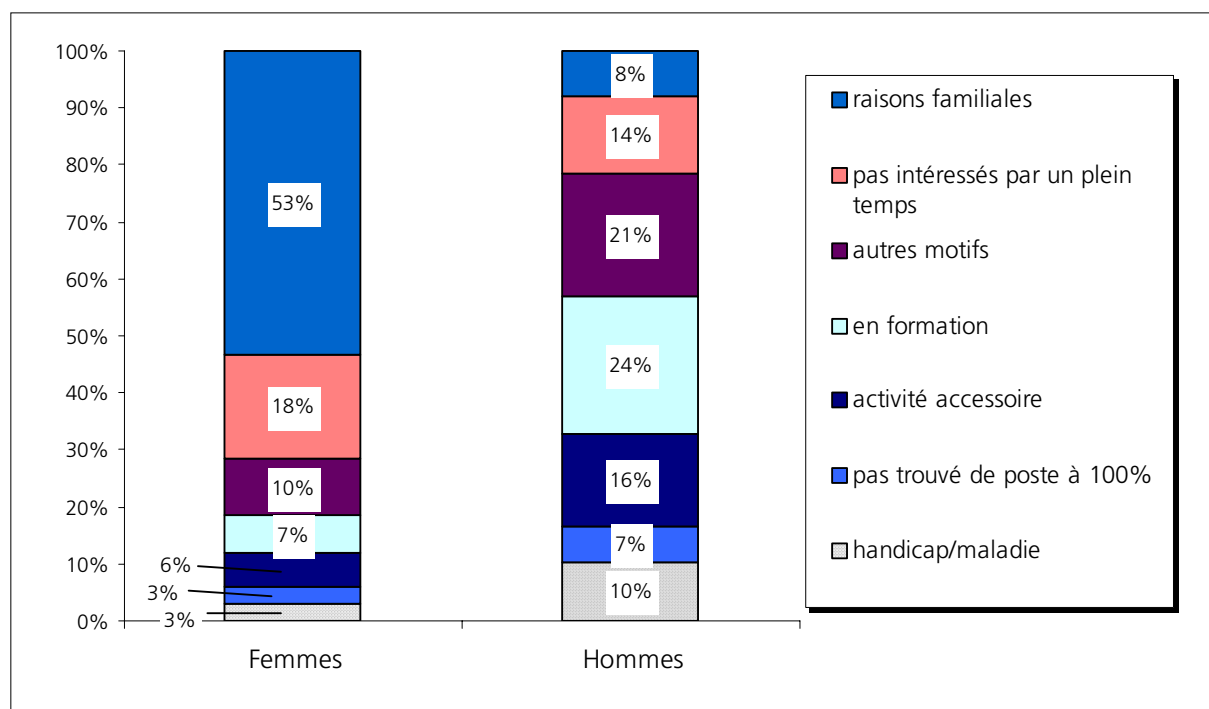
Même s'il n'existe pas de distinction entre femmes et hommes occupés à temps partiel en ce qui concerne leur situation familiale, les raisons qui expliquent un taux d'occupation réduit divergent entre femmes et hommes (voir tableau A - 3 en annexe).

■ Dans les ménages ayant des enfants, la proportion des femmes qui travaillent à temps partiel pour des raisons familiales oscille entre 76 pour cent (familles monoparentales) et près de 90 pour cent (femmes mariées avec 2 enfants ou plus).

■ Alors que les mères motivent essentiellement leur activité à temps partiel par l'existence d'une famille, cette raison est citée par 25 à 40 pour cent des pères employés à temps partiel (peu nombreux, par ailleurs) et par la moitié des hommes (dans les familles monoparentales).

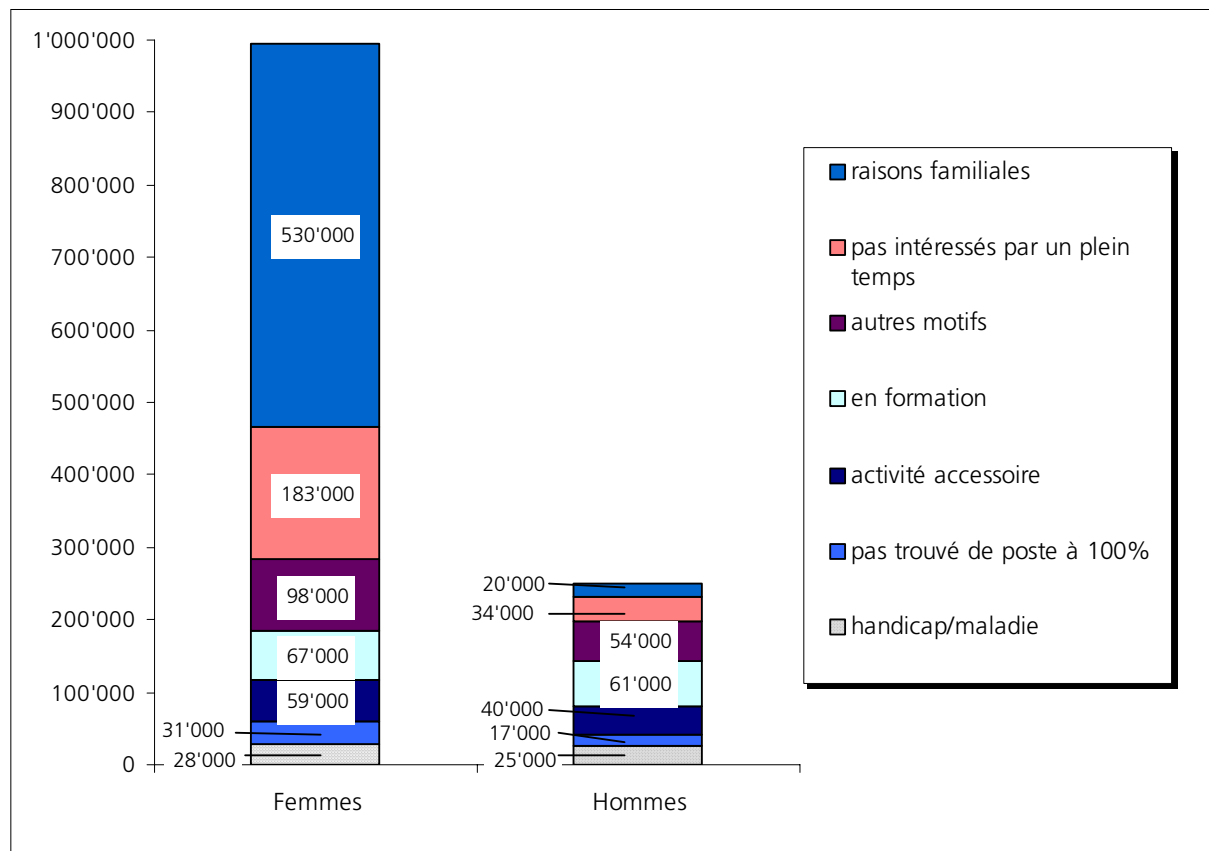
## 2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel

Graphique 11: Raisons du temps partiel (femmes et hommes travaillant à temps partiel en %)



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis;  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 12: Raisons du temps partiel (nombre de personnes)



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis;  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.



## 2.7 Activité à temps partiel selon la formation, la branche et la profession

L'activité à temps partiel ou à plein temps ne dépend pas seulement des conditions de vie individuelles; la formation acquise, la branche d'activité et la profession exercée jouent aussi un rôle, comme le mettent en évidence les sous-sections 2.7.1 à 2.7.3.

### 2.7.1 Formation des actifs occupés

Les actifs occupés à temps partiel se distinguent-ils de ceux travaillant à plein temps par leur formation?

■ En premier lieu, les personnes actives à temps partiel sont réparties selon le niveau de leur taux d'occupation. On part, en effet, du principe qu'il n'est pas possible (ou de façon limitée seulement) de comparer un poste à 20 pour cent à un poste à 80 pour cent dans le même domaine, le taux d'occupation élevé plaçant les actifs occupés face à d'autres exigences.

■ En second lieu, les disparités dans les taux de temps partiel sont analysées selon les diverses formations acquises.

Le nombre moyen d'années de formation<sup>11</sup> (voir **graphique 13**), ainsi que la proportion des actifs occupés titulaires d'un certificat de fin d'apprentissage, d'une maturité ou d'une formation supérieure (**graphique 14**) servent d'indicateurs concernant le niveau de formation selon le taux d'occupation.

#### Niveau de formation et taux d'occupation

■ Dans l'ensemble, on constate des différences relativement nettes chez les hommes et plutôt faibles chez les femmes dans le niveau moyen de formation (calculé sur la base des années de formation) selon le taux d'occupation.

■ Comparés aux personnes actives à plein temps, d'une part, et à celles dont le taux d'occupation est minime ou moyen, d'autre part, les hommes et les femmes dont le taux d'activité se situe entre 60 et 99 pour cent ont un niveau de formation supérieur à la moyenne.

■ Les résultats restent inchangés, si l'on choisit comme critère du niveau de formation non plus le nombre moyen d'années de formation, mais la part des actifs titulaires d'un certificat de fin d'apprentissage, d'une maturité ou d'une formation supérieure.

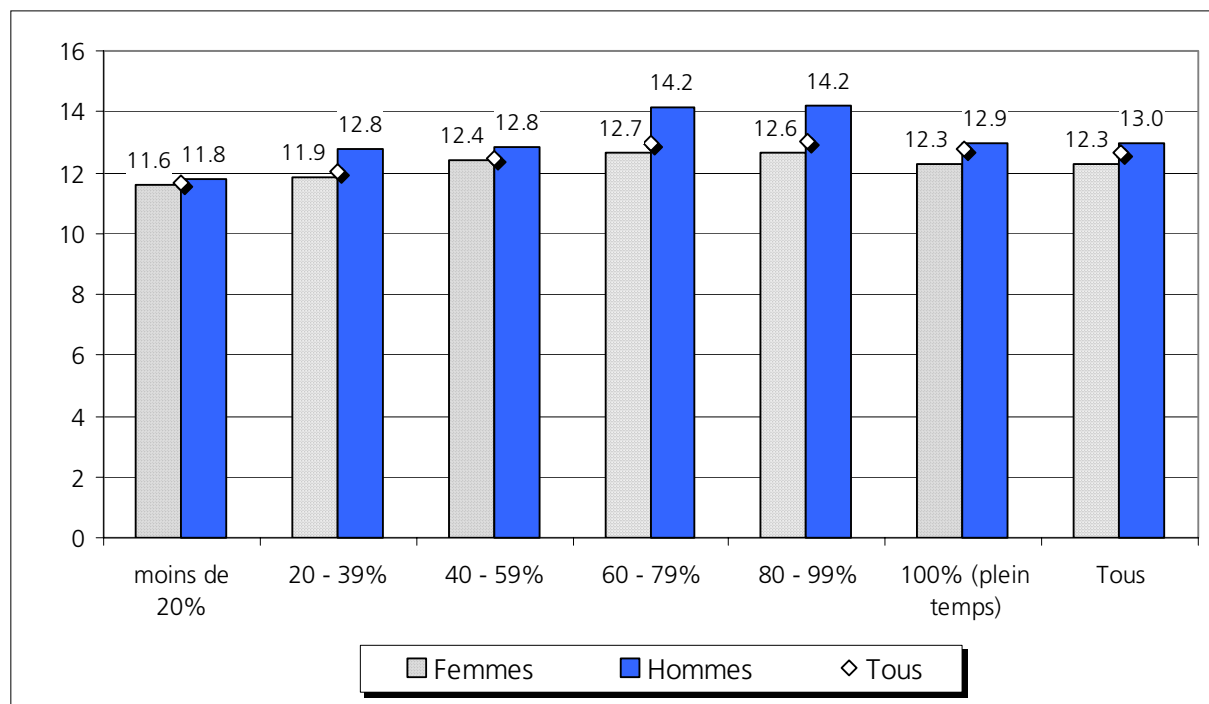
Les disparités dans le niveau de formation devraient être surtout liées aux exigences différentes qui caractérisent les postes à temps partiel avec un taux d'occupation élevé par rapport à ceux avec un taux d'occupation bas (voir chapitre 3).

---

<sup>11</sup> Les années de formation se basent sur les années nécessaires pour achever une formation. Un certificat de fin d'apprentissage équivaut à 12 ans de formation.

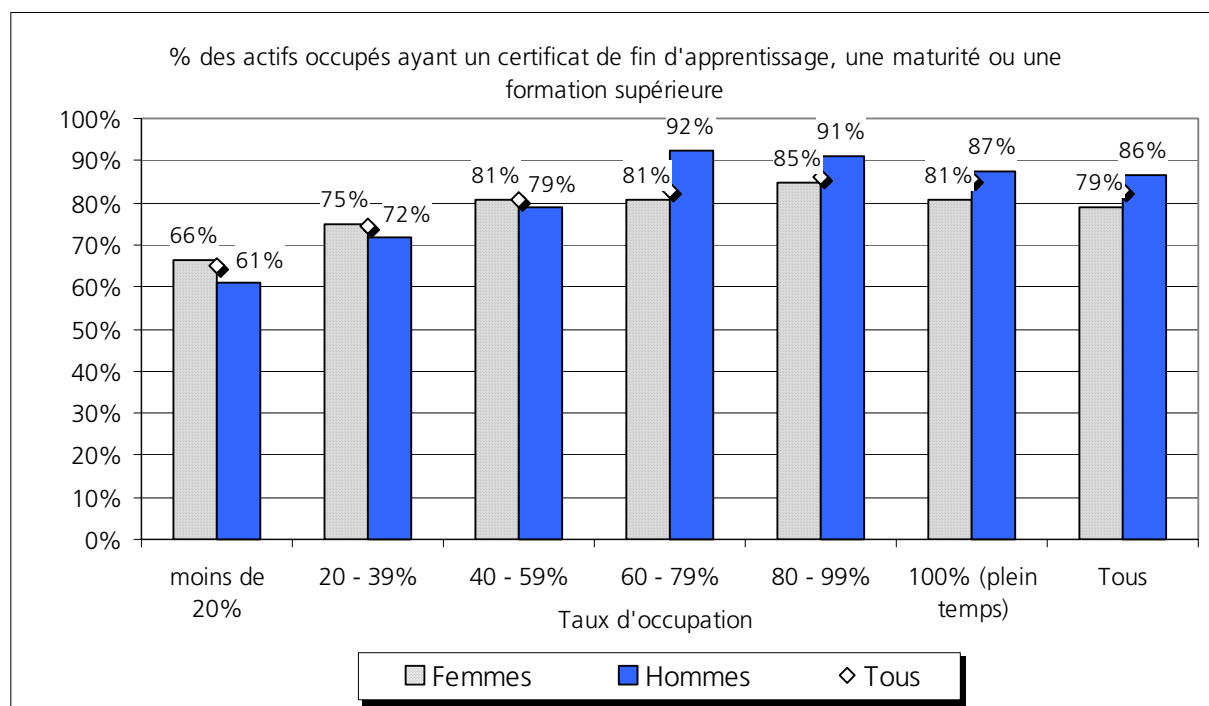
## 2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel

Graphique 13: Nombre moyen d'années de formation selon le taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 14: Part des actifs occupés ayant un certificat de fin d'apprentissage, une maturité ou une formation supérieure



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### Formation et taux de temps partiel

Le **graphique 15** montre les divers taux de temps partiel (c'est-à-dire la part des femmes et des hommes qui travaillent à temps partiel et non à plein temps) selon la formation des actifs occupés.

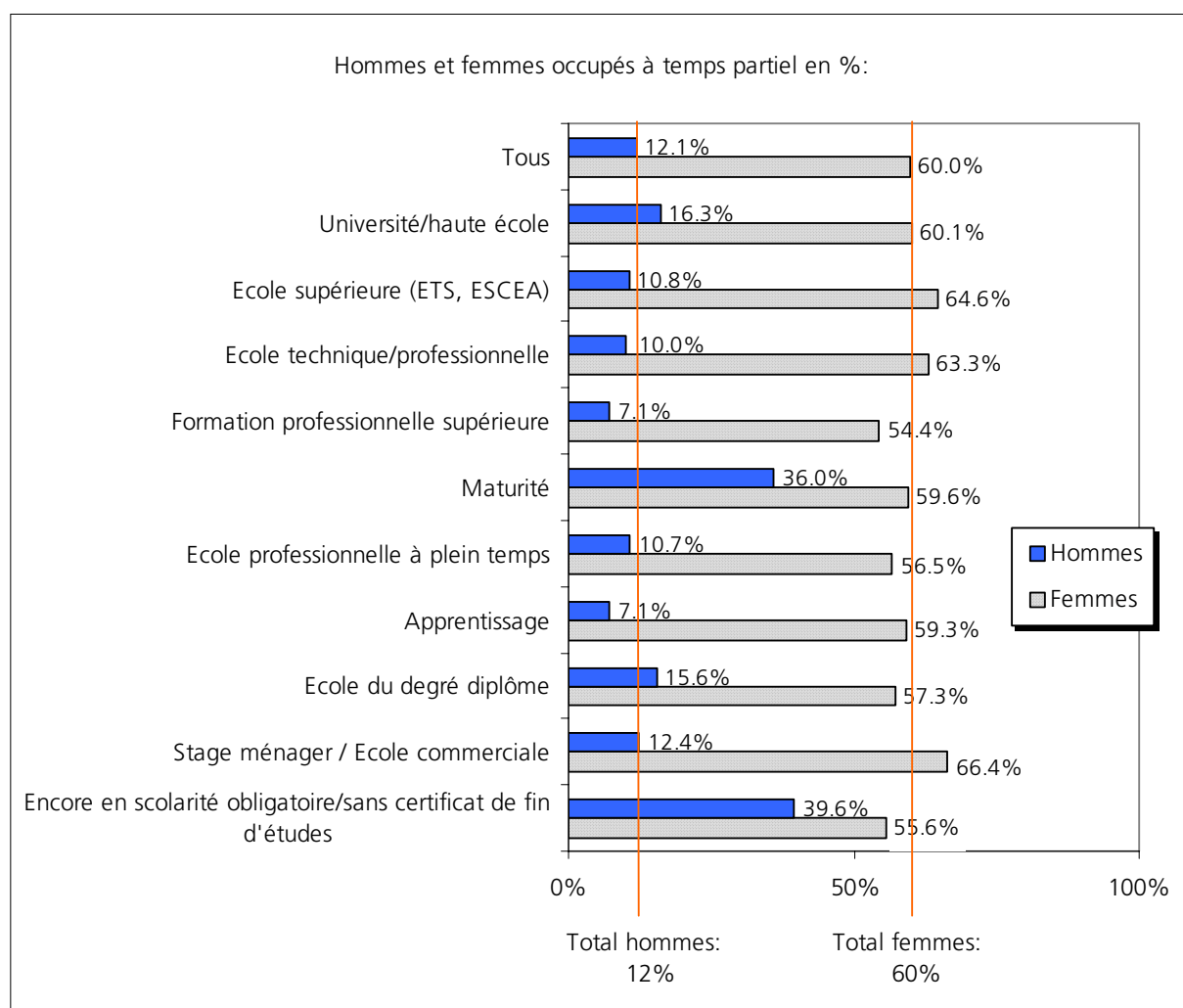
■ Alors que les écarts entre les différentes formations et le taux moyen de temps partiel sont relativement faibles chez les femmes, on constate chez les hommes des différences importantes selon la formation.

■ Le taux de temps partiel le plus élevé (près de 40%) concerne les hommes sans certificat de fin d'études ou titulaires d'une maturité. Il s'agit en l'occurrence essentiellement d'hommes en formation, élèves ou étudiants, auxquels une activité à temps partiel de minime importance permet de gagner un peu d'argent.

■ Par ailleurs, les hommes au bénéfice d'une formation d'une haute école représentent une part légèrement supérieure à la moyenne des personnes actives à temps partiel. A noter que les diplômés d'une université occupent dans une proportion très nettement supérieure à la moyenne les postes à temps partiel proches d'un plein temps (taux d'occupation: 60 à 99 pour cent).

■ Le temps partiel est le moins fréquent chez les hommes titulaires d'un certificat de fin d'apprentissage ou d'une formation professionnelle supérieure (7% dans les deux cas).

Graphique 15: Taux de temps partiel selon la formation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis;  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 2.7.2 Temps partiel par branche

Le travail à temps partiel n'est pas répandu de la même manière dans toutes les branches de l'économie. L'analyse par branche ci-dessous repose sur la classification des entreprises et des établissements utilisée par l'OFS (OFS 1995). Diverses professions sont représentées au sein d'une branche. Ainsi, ouvriers du bâtiment ou architectes ne sont pas seuls à travailler dans la construction; cette branche englobe aussi des femmes et des hommes au bénéfice d'une formation commerciale. A l'inverse, les architectes, par exemple, ne travaillent pas uniquement dans la construction, mais aussi dans l'administration publique ou dans l'enseignement. La section 2.7.3 ci-dessous analyse la répartition du taux de temps partiel dans chacun des groupes de professions.

Les taux de temps partiel par branche figurent dans le **graphique 16**. En outre, le tableau A - 5 en annexe indique la proportion des femmes, ainsi que le nombre total d'actifs occupés par branche.

■ La moitié des personnes actives à temps partiel travaillent dans quatre branches: les "ménages privés"<sup>12</sup> (taux de temps partiel total = 84%), l'enseignement (56%), la santé et les activités sociales (53%) et "autres services"<sup>13</sup> (50%). Il s'agit d'un ensemble de branches où les femmes et les hommes exercent plus souvent que la moyenne une activité à temps partiel avec des taux variant de 20 pour cent (santé et activités sociales) à 72 pour cent (ménages privés).

■ Les branches où les taux de temps partiel sont élevés chez les hommes font toutes partie du secteur tertiaire. Mais certains domaines de ce secteur affichent aussi un taux de temps partiel proportionnellement bas chez les hommes. Il s'agit de l'administration publique, des banques et des assurances, ainsi que de la branche des transports et télécommunications.

■ En revanche, on ne trouve quasiment pas d'hommes employés à temps partiel dans les branches du secteur secondaire (industrie, arts et métiers).

■ Chez les femmes, les disparités entre branches sont faibles. Leur taux de temps partiel atteint au moins 43 pour cent dans tous les domaines – indépendamment de la part des femmes dans la branche concernée. La proportion de femmes travaillant à temps partiel est la plus faible dans les "industries manufacturières", ainsi que dans les "activités financières et assurances".

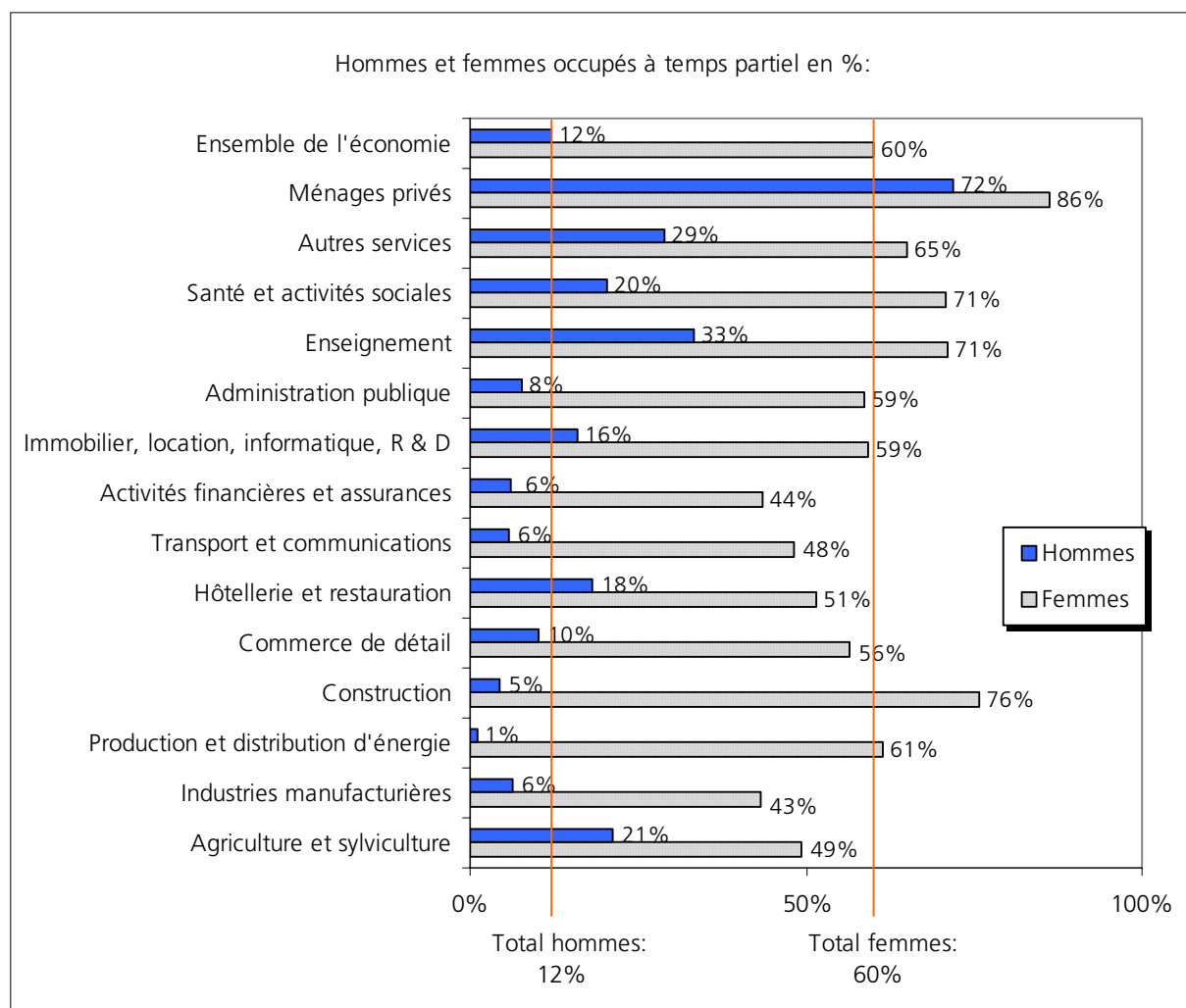
---

<sup>12</sup> Cette section économique comprend les activités du personnel de maison dans les ménages privés (employés de maison, baby-sitter, précepteurs, jardiniers, cuisiniers, chauffeurs, concierges, etc.).

<sup>13</sup> Font partie des "autres services" les services publics comme les services de voirie, la défense des intérêts (dans des associations ou partis), les activités liées au divertissement, à la culture et au sport, ainsi que toute la palette des services personnels (y compris les salons lavoirs, les salons de coiffure, les services funéraires, etc.).

## 2 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des personnes occupées à temps partiel

Graphique 16: Taux de temps partiel par branche (sections économiques NOGA)



Remarques: branches ou sections économiques selon la classification NOGA; les branches avec un trop petit nombre de cas et peu d'actifs occupés (industries extractives, organisations extraterritoriales) n'ont pas été incluses.

"Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.

Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### 2.7.3 Temps partiel par classe de professions

Dans l'ESPA, les professions sont classées selon la systématique de l'Office fédéral de la statistique, qui recense au total 388 types de professions organisées en 87 groupes de professions ou 27 classes de professions (voir OFS 1996).

Le **graphique 17** (ainsi que le tableau A - 6 en annexe) montre les taux de temps partiel par classe de professions. Le fait que les classes de professions ont une composition très hétérogène entre en ligne de compte pour l'interprétation. Certaines classes regroupent des professions présentant parfois d'importantes disparités (liées au sexe). Ainsi, la classe de "professions de la santé" englobe à la fois les professions universitaires à prédominance masculine, comme les médecins, dentistes et vétérinaires, et les professions non universitaires liées aux soins, où les femmes prédominent (Bauer 2000, p. 176 s.).

Dans l'ensemble, les observations sont identiques à celles qui résultent de l'analyse par branche présentée dans la section précédente.

- Le travail à temps partiel est très courant chez les femmes et les hommes dans la plupart des professions liées aux services, alors que les professions techniques, artisanales et industrielles ne connaissent habituellement guère le temps partiel (surtout chez les hommes).
- La part la plus élevée d'hommes occupés à temps partiel (au moins 30% dans chaque classe) se trouve parmi les enseignants (professions de l'enseignement et de l'éducation), dans les professions sociales (professions de l'assistance sociale et spirituelle et de l'éducation), dans les professions artistiques et les médias. Ces groupes de professions affichent la proportion la plus équilibrée de femmes et d'hommes employés à temps partiel.
- La répartition entre les sexes du temps partiel dans les professions de l'agriculture est aussi relativement équilibrée: la part des hommes est supérieure à la moyenne (20%), celle des femmes inférieure à la moyenne (49%).
- On enregistre les taux de temps partiel les plus bas dans les professions techniques, industrielles et artisanales: la part des hommes oscille entre 3 et 7 pour cent, celle des femmes entre 35 et 47 pour cent. Les industries manufacturières (industrie textile et industrie du cuir, production de denrées alimentaires, de boissons et de tabacs) font exception: la part de temps partiel chez les hommes est légèrement supérieur à la moyenne (14%).
- Dans le secteur tertiaire également, on trouve des professions où l'activité à temps partiel est peu répandue. Ainsi dans les professions des postes et télécommunications, dans les professions commerciales et de la vente, ainsi que parmi les commerçants du secteur tertiaire, la part des hommes travaillant à temps partiel se situe entre 5 et 8 pour cent. Leur proportion s'élève à 10 pour cent dans les professions de l'organisation et de l'administration. Les taux de temps partiel dans ces domaines se situent chez les femmes aussi légèrement au-dessous de la moyenne (entre 44% et 58%).

Graphique 17: Taux de temps partiel par classe de professions (activité principale)



Remarques: classes de professions selon la systématique de l'OFS (voir OFS 1996). Indications entre parenthèses: trop petit nombre de cas; ne figurent pas les "autres professions", "la population sans activité professionnelle précise", ainsi que les professions des industries extractives/fabrication du verre.

"Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.

Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### 3 Le temps partiel aujourd'hui – Caractéristiques des places de travail à temps partiel et satisfaction des salariés au travail

Les conditions de travail des salariés occupés à temps partiel (indépendants non compris) sont mises en lumière dans la section qui suit. Elle traite des aspects suivants:

- A quels échelons de la hiérarchie travaille-t-on à temps partiel? (section 3.1)
- Comment le travail à temps partiel est-il rémunéré? (section 3.2)
- Quelles sont les caractéristiques des places de travail à temps partiel (modèles d'horaires de travail et conditions de travail)? (voir section 3.3)
- Qu'en est-il de la satisfaction générale au travail des salariés? (section 3.4)

#### 3.1 Temps partiel et situation dans la profession

Dans l'ESPA, la situation dans la profession est divisée en trois niveaux: les salariés membres de la direction, ceux exerçant une fonction de chef et ceux sans fonction de chef. Les deux premiers niveaux englobent les salariés définis comme ayant une fonction (ou une position) dirigeante.

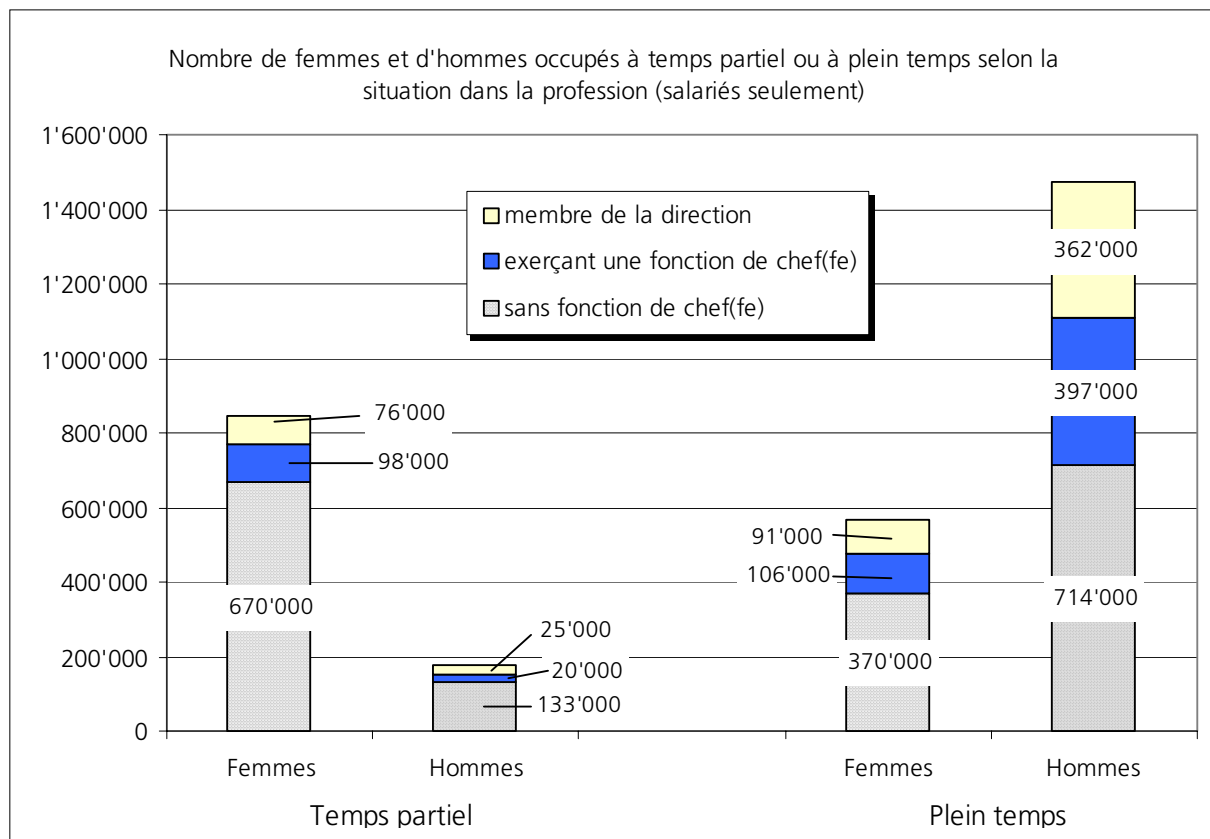
Au total, ce sont 370'000 femmes salariées et 810'000 hommes salariés, respectivement 26 pour cent et 48 pour cent, qui sont employés dans une fonction dirigeante (membre de la direction ou exerçant une fonction de chef). Les résultats ci-dessous mettent en évidence la proportion de femmes et d'hommes occupés à temps partiel ayant une position dirigeante.

Le **graphique 18** montre les 3 millions de salariés en Suisse (sans les apprentis) classés selon le taux d'occupation à temps partiel ou à plein temps, la situation dans la profession et le sexe. Les taux de temps partiel correspondants figurent dans le **graphique 19**.

- 16 pour cent des hommes et 64 pour cent des femmes sans fonction de chef occupent un poste à temps partiel.
- 20'000 des quelque 420'000 hommes exerçant une fonction de chef, ainsi que 25'000 des quelque 390'000 hommes membres de la direction travaillent à temps partiel. Les taux de temps partiel s'élèvent respectivement à 5 et 6 pour cent.
- Chez les femmes, 98'000 des quelque 200'000 femmes ayant une fonction de cheffe, soit 48 pour cent, sont employées à temps partiel. S'agissant des femmes membres de la direction, 76'000 ou 46 pour cent des 180'000 femmes dans cette fonction travaillent à temps partiel.
- La part des personnes actives ayant une position dirigeante s'accroît à mesure que taux d'occupation augmente (voir tableau A - 7 et graphique 34 en annexe).

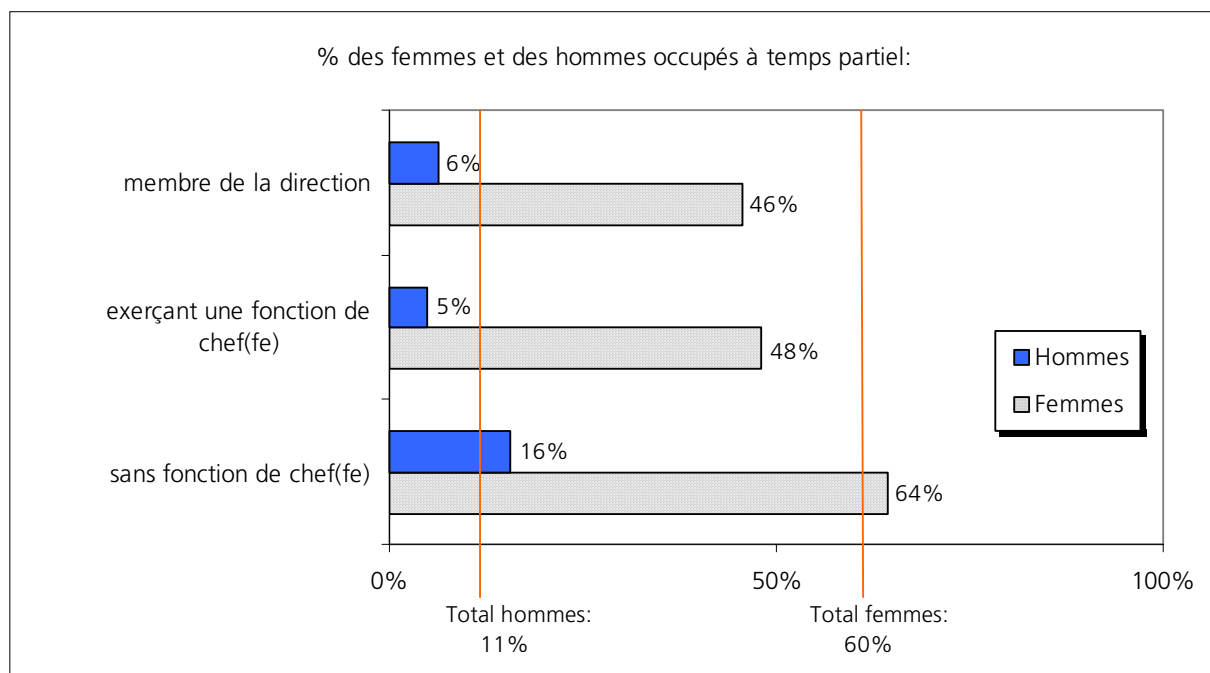


Graphique 18: Nombre de salariés occupés à temps partiel ou à plein temps selon la situation dans la profession



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 19: Taux de temps partiel et situation dans la profession



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 3.2 Rémunération du travail à temps partiel

Sur le plan financier aussi, toutes les activités à temps partiel ne sont pas sur pied d'égalité. Comme les sections précédentes l'ont déjà mis en évidence, notamment sur la base des analyses selon la formation ou la situation dans la profession (et comme nous le verrons encore dans les chapitres suivants sur les conditions de travail), les postes les mieux rémunérés et comportant le plus de responsabilités sont essentiellement les emplois à temps partiel avec un taux d'occupation de 80 pour cent ou plus, c'est-à-dire avoisinant un plein temps. Autrement dit: les postes avec un taux d'occupation bas ou de minime importance sont plus souvent que la moyenne ceux où les exigences sont moins élevées et les conditions de travail moins favorables.

■ Nous verrons dans la sous-section 3.2.1 comment ces différences se reflètent dans la rémunération, en examinant les salaires médians (salaires moyens).

■ La sous-section 3.2.2 examine le nombre de salariés concernés par des salaires inférieurs à 3'000 francs.

Afin de pouvoir comparer les salaires indépendamment du taux d'occupation, tous les salaires sont calculés en partant d'une durée moyenne du travail de 40 heures par semaine pour un plein temps (salaire standardisé).

Une analyse multivariée serait nécessaire pour étayer les constatations sur la situation salariale. L'analyse purement descriptive effectuée ici ne permet pas de préciser, par exemple, si les femmes et les hommes employés à temps partiel sont, à qualifications égales, défavorisés ou privilégiés par rapport aux personnes actives à plein temps en matière de salaire<sup>14</sup>.

### 3.2.1 Salaires médians selon le taux d'occupation

Le **graphique 20** montre le salaire mensuel (brut) moyen selon le taux d'occupation, calculé sur la base de salaires médians standardisés à 40 heures de travail hebdomadaires pour un plein temps<sup>15</sup>.

Si les femmes et les hommes bénéficiaient, en moyenne, de qualifications et d'une rémunération identiques indépendamment du taux d'occupation, les salaires médians standardisés devraient être les mêmes dans toutes les catégories. Or, comme le montre le graphique 20, des disparités existent dans les salaires médians, d'une part, entre les femmes et les hommes et, d'autre part, selon le niveau du taux d'occupation; elles reflètent (du moins en partie) les différences entre les places de travail et les personnes actives occupées.

■ Les salaires médians standardisés (calculés sur la base d'un plein temps de 40 heures hebdomadaires) les plus élevés se rencontrent chez les femmes et les hommes dont le poste de travail à temps partiel avoisine un plein temps. Dans les emplois à 80-99 pour cent, les femmes gagnent en moyenne tout juste 5'300 francs contre 6'200 francs pour les hommes. Chez les personnes actives à plein temps, le salaire médian est un peu plus bas chez les hommes, alors que l'écart se creuse chez les femmes. Avec un salaire

---

<sup>14</sup> L'étude réalisée par Flückiger et Ramirez sur la base des enquêtes sur la structure des salaires montre que si le travail à temps partiel défavorisait encore les hommes en 1994, il n'avait plus aucune incidence significative sur leur salaire en 1996. Ils notaient, en revanche, que les femmes travaillant à temps partiel étaient, à qualifications égales, favorisées en matière de salaire comparées à celles occupées à plein temps aussi bien en 1994 qu'en 1996 (voir BFEG /OFS 2000). Une analyse multivariée plus approfondie permettrait de dire si tel est le cas aujourd'hui encore.

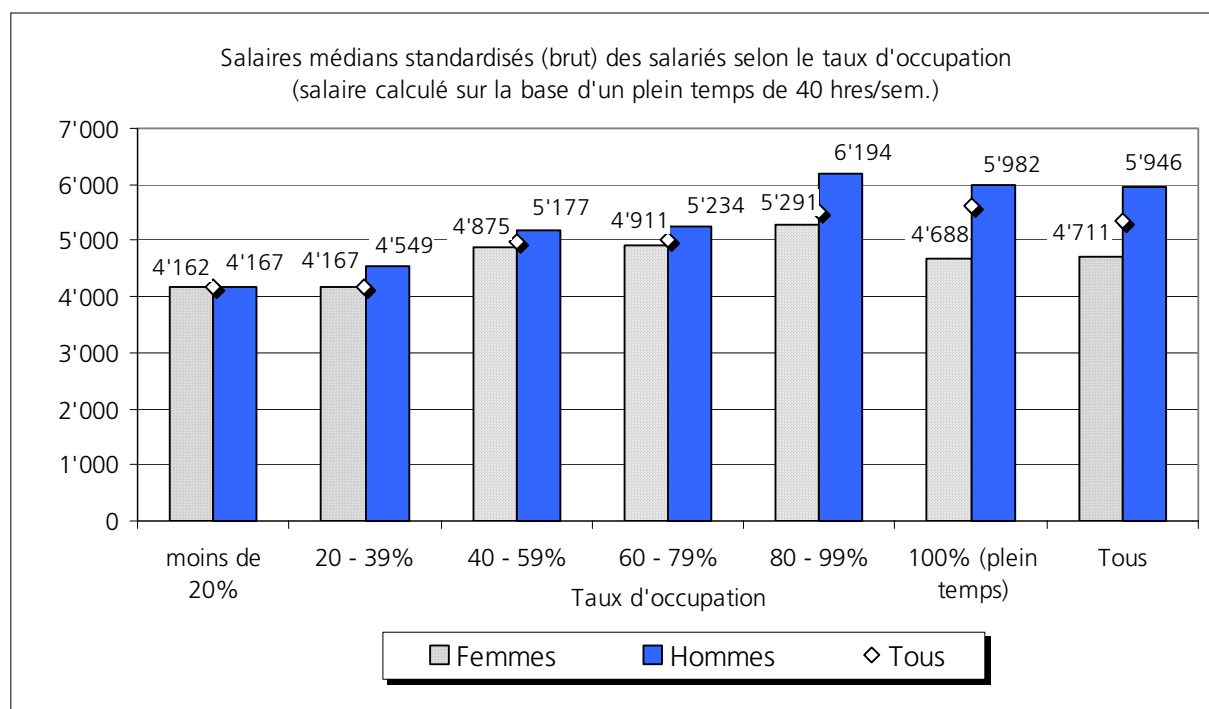
<sup>15</sup> Le salaire médian permet de calculer le revenu moyen. La médiane divise un groupe en deux moitiés: pour 50% de la population active, le salaire est inférieur au salaire médian et pour 50%, il est supérieur. Comparé à la valeur moyenne arithmétique, la médiane est stable face à des valeurs extrêmes. Ce qui signifie que les revenus extrêmement élevés ou très bas provoquent moins de distorsions.

médian de 4'700 francs, les femmes employées à plein temps touchent un salaire encore inférieur au salaire moyen des femmes dont le taux d'occupation se situe de 40 à 59 pour cent ou de 60 à 79 pour cent.

■ Les personnes actives à temps partiel présentent le schéma suivant: le salaire mensuel standardisé augmente à mesure que le taux d'occupation croît – il en va ainsi pour les femmes comme pour les hommes.

■ Plus le taux d'occupation est élevé, plus l'écart se creuse entre les sexes. Les disparités les plus importantes entre femmes et hommes apparaissent dans les salaires médians des personnes travaillant à plein temps.

Graphique 20: Salaires médians selon le taux d'occupation



Remarques: le "salaire médian" signifie que 50 pour cent des actifs occupés gagnent moins et 50 pour cent plus que la valeur indiquée; "temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

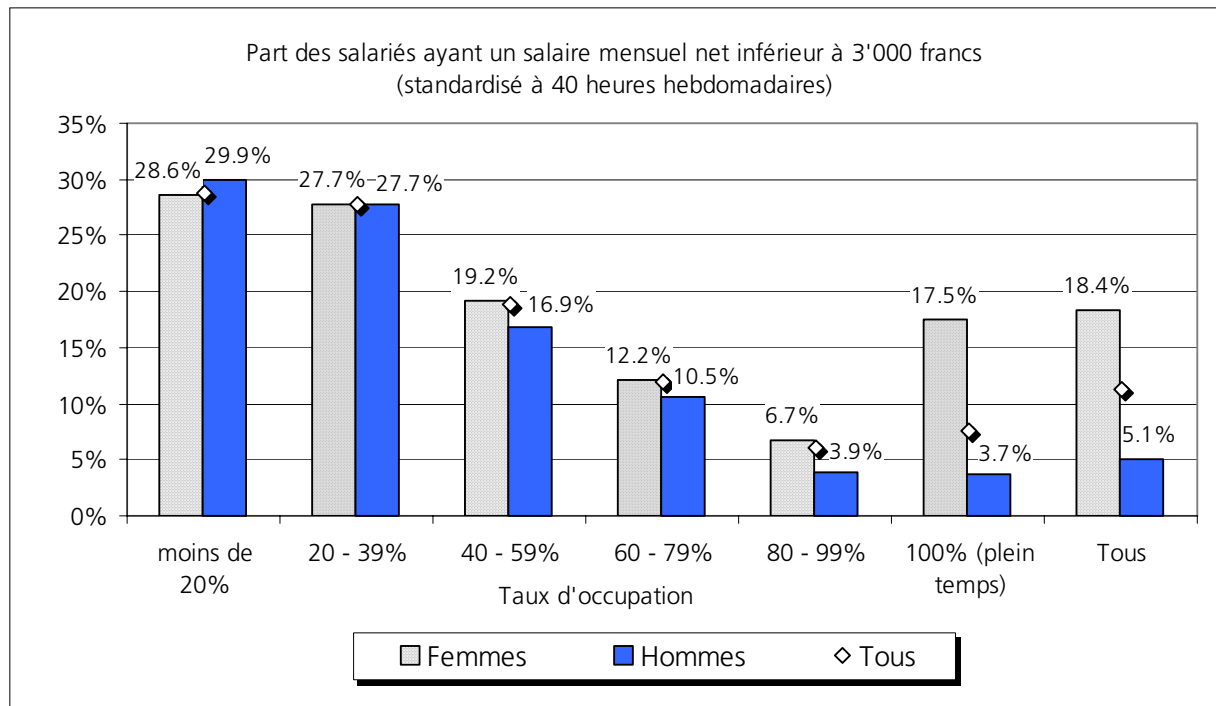
### 3.2.2 Salaires inférieurs à 3'000 francs

La part des salariés qui touchent un salaire net standardisé inférieur à 3'000 francs est révélateur des disparités de l'activité à temps partiel en fonction du niveau du taux d'occupation. Les résultats d'études précédentes laissent supposer que l'emploi à temps partiel a une incidence différente pour les femmes et les hommes sur la part des bas salaires selon le niveau du taux d'occupation (voir Strub et Bauer 2001).

Le **graphique 21** indique la part des bas salaires chez les femmes et les hommes selon le taux d'occupation en 2001. Les chiffres absolus des salariés concernés figurent dans le **graphique 22**.

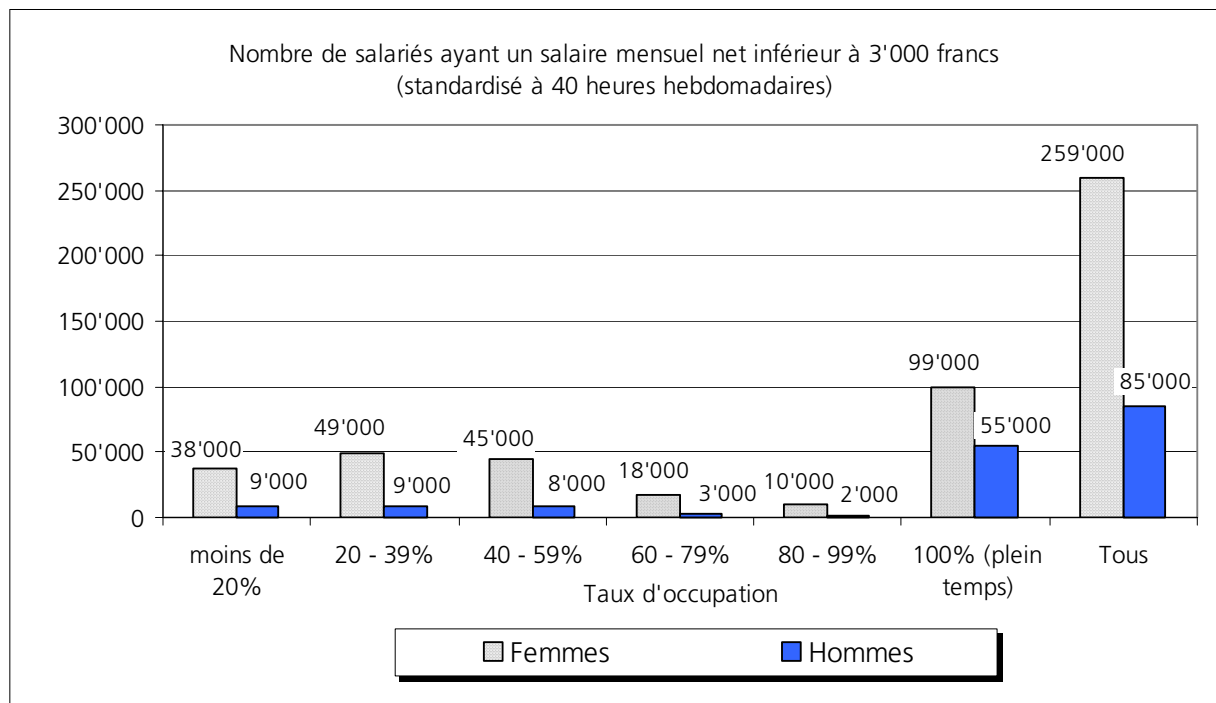
- Dans l'ensemble, les bas salaires affectent surtout les femmes. En moyenne, 260'000 femmes (environ 18% des salariées) et 85'000 hommes (5% des salariés) touchent un salaire mensuel (net) standardisé à 40 heures de travail hebdomadaires inférieur à 3'000 francs.
- La proportion des bas salaires est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, sauf pour les taux d'occupation d'importance tout à fait minime (inférieur à 20%).
- En chiffres absolus et toutes catégories confondues, les femmes sont nettement plus touchées que les hommes par les bas salaires.
- Si l'on considère la part des bas salaires, l'activité à temps partiel a une incidence défavorable sur les salaires masculins, indépendamment du taux d'occupation. Les hommes travaillant à plein temps sont le moins concernés par les bas salaires (3.7%), tandis que la proportion des bas salaires oscille entre 3.9 et 29.9 pour cent chez les hommes employés à temps partiel.
- A l'inverse, les bas salaires affectent le plus les femmes salariées actives à plein temps: leur part (17.5%) est supérieure à celle des femmes occupées dans un poste dans la catégorie de 60 à 79 pour cent (12% de bas salaires) ou de 80 à 99 pour cent (près de 7% de bas salaires). A l'instar des hommes, les salariées dont le taux d'occupation est inférieur à 60 pour cent sont les plus touchées par les bas salaires (proportion variant entre 19 et 29% environ).
- La part de salariés qui touchent un salaire mensuel standardisé inférieur à 3'000 francs croît à mesure que le taux d'occupation diminue – cela vaut aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Graphique 21: Bas salaires selon le taux d'occupation (en %)



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 22: Bas salaires selon le taux d'occupation (chiffres absolus)



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### 3.3 Modèles d'horaires de travail et conditions de travail dans les emplois à temps partiel

Les sous-sections de ce chapitre analysent dans quelle mesure les places de travail à temps partiel se différencient en ce qui concerne:

- Les modèles d'horaires de travail (section 3.3.1) et la durée du contrat (engagement de durée limitée ou illimitée, section 3.3.2), ainsi que
- Les conditions de travail (travail sur appel, par équipe en rotation ou à domicile), sections 3.3.3 à 3.3.5.

#### 3.3.1 Modèles d'horaires de travail

##### Salariés ayant des horaires de travail flexibles

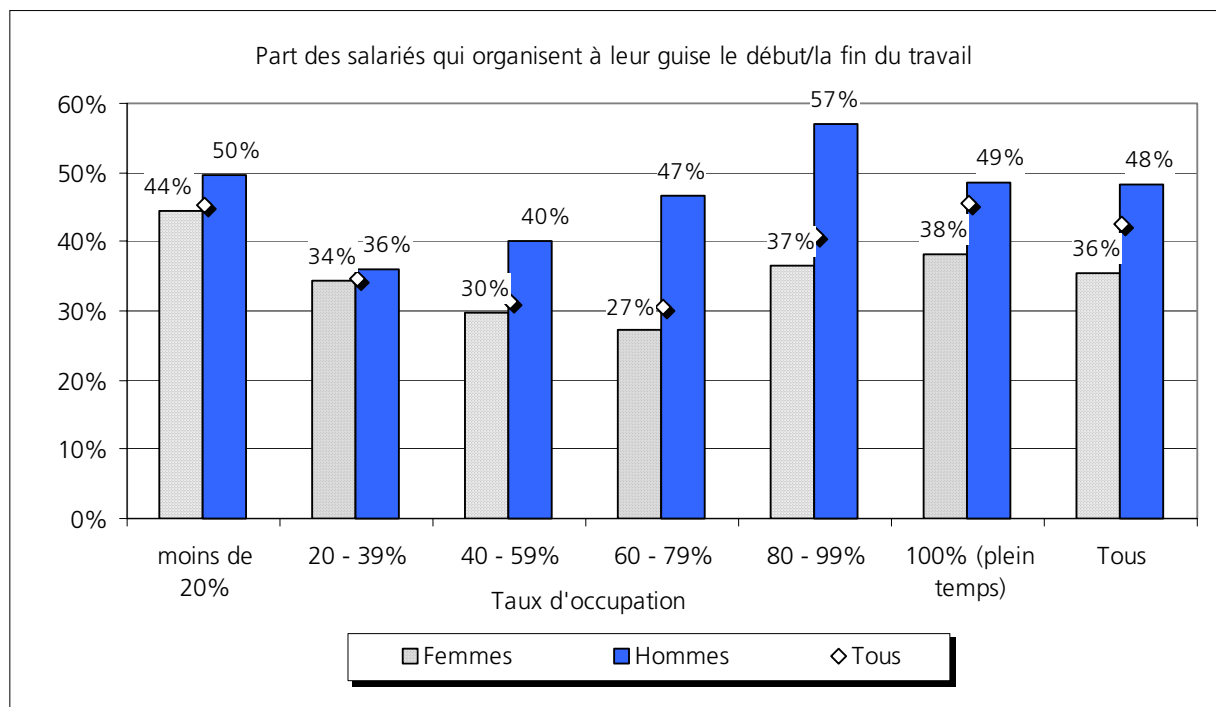
Le **graphique 23** montre la proportion des salariés qui peuvent organiser à leur guise le début et la fin de leur journée de travail. Les chiffres absolus figurent dans le tableau A - 8 en annexe.

■ Les hommes peuvent plus souvent que les femmes choisir librement le début et la fin de leur journée de travail. Sur un total de 3 millions de salariés, 500'000 femmes (36%) contre 800'000 hommes (48%) bénéficient d'horaires de travail flexibles.

■ La proportion la plus élevée de salariés avec des horaires de travail flexibles se trouve dans la catégorie de taux d'occupation d'importance tout à fait minime, celle d'un temps partiel proche d'un plein temps, ainsi que dans les emplois à plein temps.

Les horaires de travail flexibles des salariés sont analysés plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

Graphique 23: Horaires de travail flexibles



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

### Modèles d'horaires des salariés bénéficiant d'horaires de travail flexibles

Les personnes actives bénéficiant d'horaires de travail flexibles peuvent organiser leur horaire de travail plus ou moins à leur guise. On distingue trois catégories d'horaires de travail flexibles:

- Début/fin de la journée de travail flexible, mais nombre fixe d'heures hebdomadaires ou mensuelles,
- Horaire de travail annualisé (horaire de travail plus ou moins libre calculé sur une base annuelle),
- Horaire de travail totalement libre.

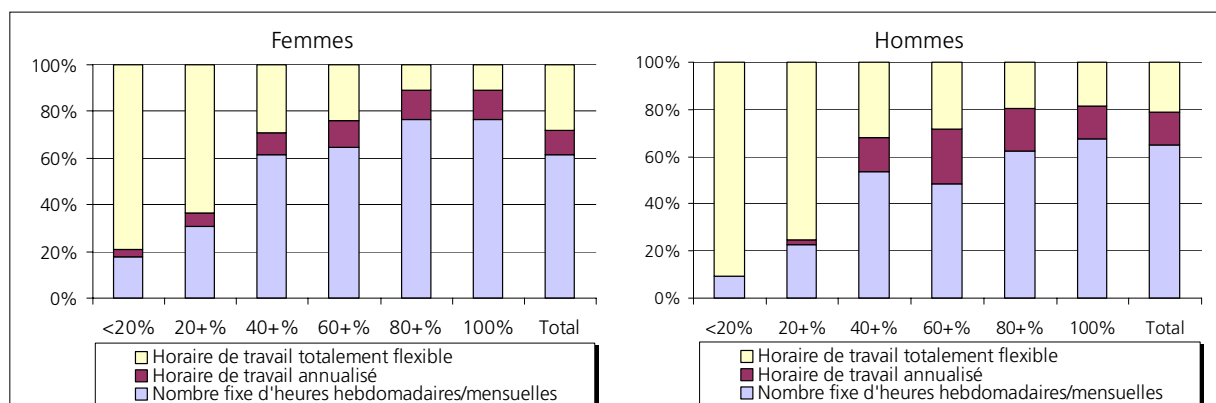
Le **graphique 24** montre la part des salariés dans les trois modèles d'horaires de travail. Les chiffres absolus figurent dans le tableau A - 8 en annexe.

■ Plus le taux d'occupation est élevé, plus les salariés sont astreints à respecter un nombre fixe d'heures hebdomadaires ou mensuelles. Ce modèle, de loin le plus courant parmi les horaires de travail flexibles, concerne 310'000 femmes et 520'000 hommes.

■ Plus le taux d'occupation est bas, plus la part des personnes actives avec un horaire totalement libre augmente. 140'000 femmes et 170'000 hommes travaillent selon des horaires de travail totalement libres.

■ Les horaires de travail annualisés concernent, chez les hommes exclusivement et chez les femmes essentiellement, les personnes dont le taux d'occupation est moyen à élevé et celles occupées à plein temps. Au total, ce sont 50'000 femmes et 110'000 hommes qui travaillent selon un horaire annualisé. Une analyse plus pointue met en évidence qu'il s'agit surtout de personnes au bénéfice d'une formation professionnelle supérieure ou titulaires d'un diplôme d'une (haute) école spécialisée.

Graphique 24: Actifs occupés avec un horaire de travail flexible – Modèles d'horaires de travail



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS (voir tableau A - 8 en annexe).

### 3.3.2 Rapports de travail de durée limitée

Les différents types de rapports de travail peuvent être limités dans le temps pour diverses raisons. Citons, par exemple, le travail saisonnier, la participation à un programme d'occupation, le travail occasionnel, les stages, le bénévolat, les remplacements, les projets de durée limitée, les périodes d'essai, etc. Pour les salariés concernés, une place de travail de durée limitée tend à créer une insécurité face à l'avenir plus grande que ce n'est le cas pour un emploi fixe.

Le **graphique 25** montre la part des salariés au bénéfice d'un contrat de travail de durée limitée selon le niveau du taux d'occupation (voir le tableau A - 9 en annexe pour les chiffres absolus).

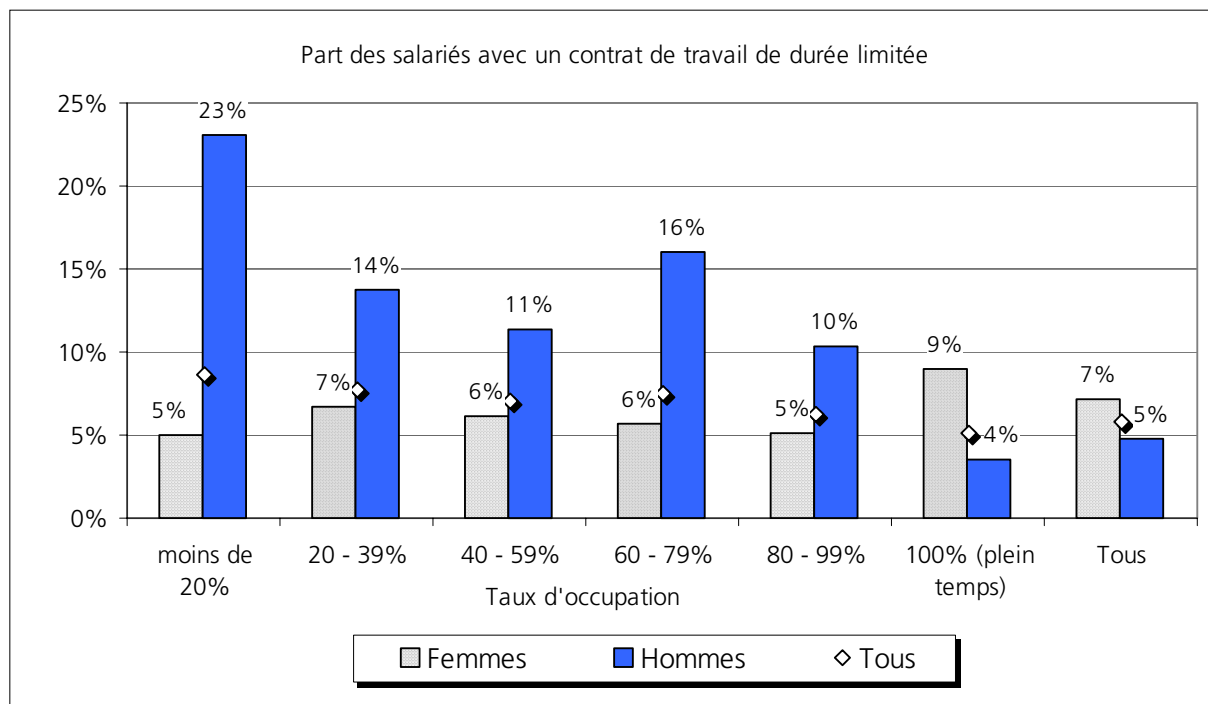
■ 100'000 femmes salariées, soit 7 pour cent, et près de 80'000 hommes salariés, soit 5 pour cent, travaillent dans des rapports de travail de durée limitée.

■ Les disparités entre les sexes sont marquées chez les personnes employées à plein temps. 9 pour cent des femmes travaillant à plein temps sont engagées pour une durée limitée, la proportion étant de 4 pour cent chez les hommes. En chiffres absolus, cette réalité concerne environ 50'000 femmes et 50'000 hommes.

■ Chez les actifs occupés à temps partiel, le schéma s'inverse (du moins en pourcentage). Chez les femmes, la proportion de salariées ayant un poste de durée limitée varie entre 5 et 7 pour cent; elle est donc plus faible que chez les femmes travaillant à plein temps. Chez les hommes, par contre, la proportion est nettement plus élevée et oscille entre 10 et 23 pour cent.

■ Le taux d'occupation inférieur à 20 pour cent ou 8 heures par semaine enregistre la part la plus élevée d'hommes employés dans un poste de durée limitée. Cette catégorie comprend de nombreux hommes en formation ou en formation continue dont l'activité professionnelle est accessoire.

Graphique 25: Rapports de travail de durée limitée et taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.



### 3.3.3 Travail sur appel

On entend par travail sur appel le fait qu'une personne se rend seulement à son travail lorsque son employeur ou son employeuse le lui demande (p. ex. pour des remplacements en cas de maladie ou pour d'autres besoins). Les salariés qui travaillent sur appel font souvent face à une grande insécurité (en termes de salaire) et sont de ce fait particulièrement menacés par la pauvreté – surtout lorsque leur employeur ou employeuse ne leur garantit pas un nombre déterminé d'heures de travail.

Le **graphique 26** et le tableau A - 10 figurant en annexe indiquent la part des salariés qui travaillent sur appel. Le **graphique 27** précise quelle est la part des salariés occupés dans cette forme de travail auxquels l'employeur ou l'employeuse garantit un certain nombre d'heures de travail.

■ Près de 110'000 femmes et 55'000 hommes travaillent sur appel, soit respectivement 8 pour cent et 3 pour cent.

■ Le travail sur appel concerne surtout les femmes et les hommes dont le taux d'activité est inférieur à 40 pour cent (ou 16 heures hebdomadaires): leur proportion est de 20 pour cent, voire plus chez les femmes et les hommes.

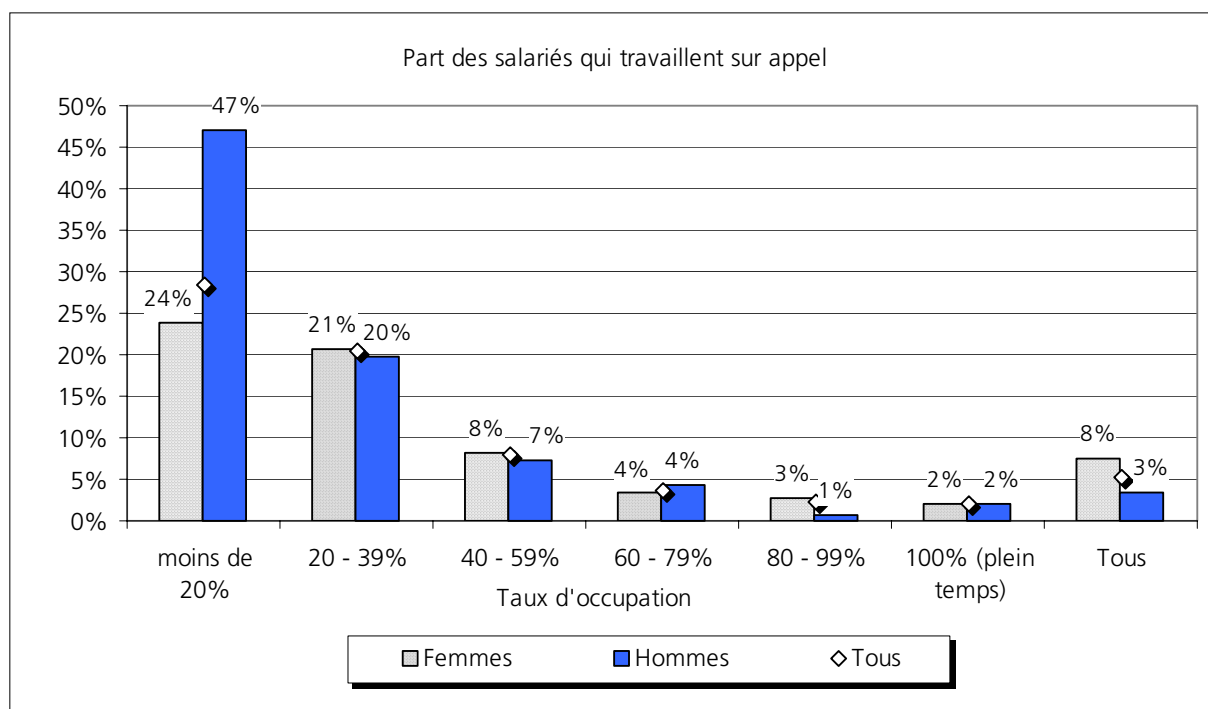
■ Chez les hommes, la proportion la plus élevée se rencontre dans le taux d'occupation inférieur à 20 pour cent. Dans cette catégorie de taux d'occupation, 15'000 hommes travaillent sur appel.

#### **Travail sur appel avec un nombre d'heures de travail garanti**

■ Au total, 35 pour cent des 110'000 femmes et près de 50 pour cent des 55'000 hommes qui ne travaillent qu'en fonction des besoins de l'employeur ou de l'employeuse ont la garantie d'un certain nombre d'heures de travail.

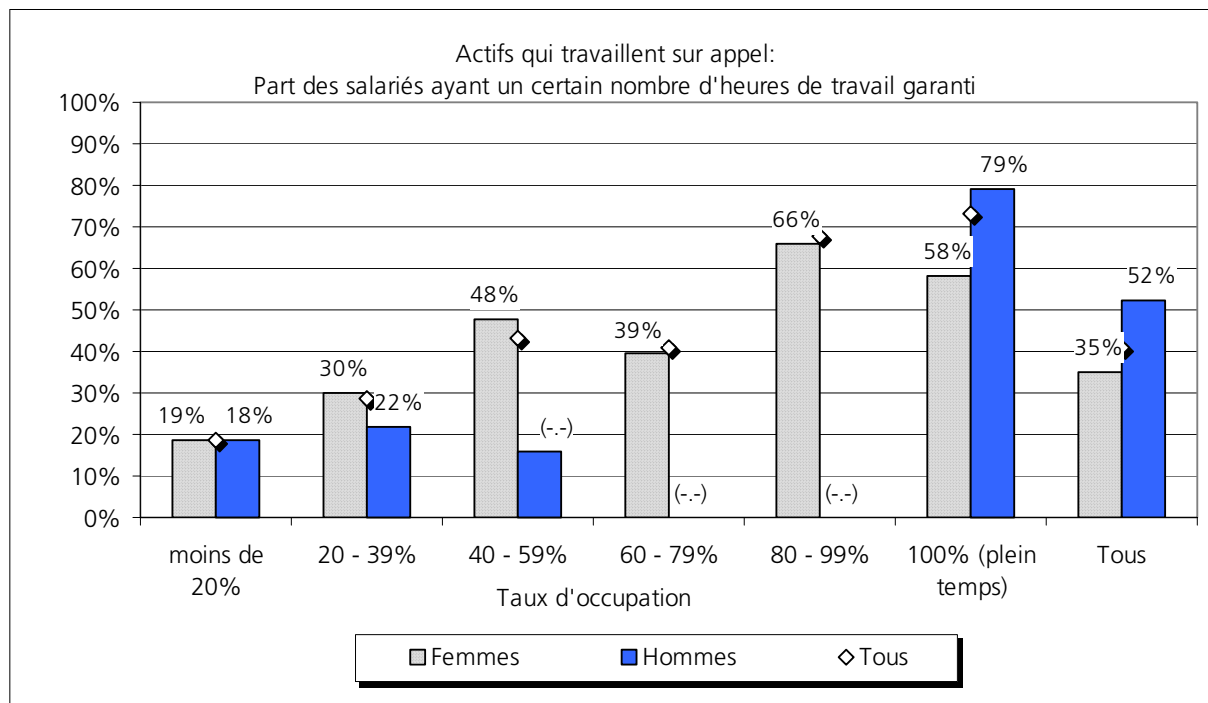
■ Plus le taux d'occupation est élevé, plus le travail sur appel va de pair avec la garantie d'un nombre fixe d'heures de travail.

Graphique 26: Travail sur appel



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 27: Travail sur appel avec un nombre minimum d'heures garanti



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

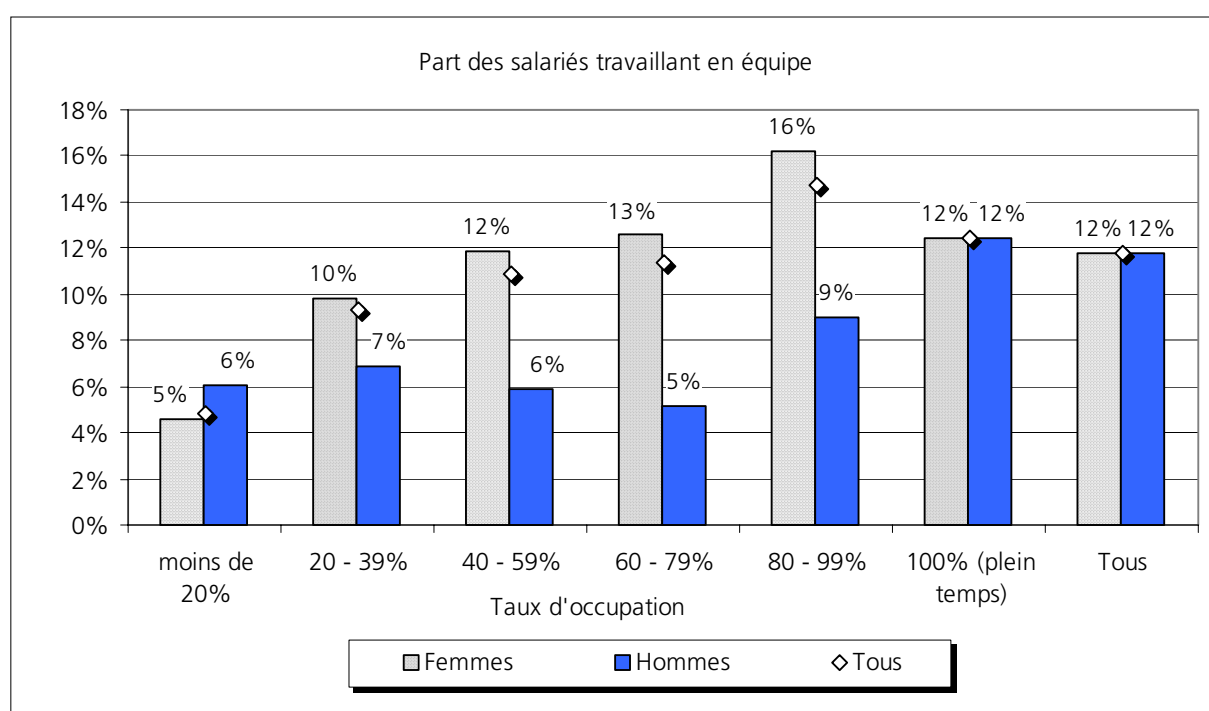
### 3.3.4 Travail en équipe par rotation

Le **graphique 28** et le tableau A – 11 en annexe montrent respectivement la part et le nombre de personnes actives qui travaillent en équipe par rotation.

■ Au total, la proportion des femmes et des hommes travaillant en équipe s'élève à 12 pour cent pour chacun des sexes. On dénombre environ 170'000 femmes et 200'000 hommes exerçant cette forme de travail.

■ Le travail en équipe concerne essentiellement les femmes et les hommes occupés à plein temps (12% pour chacun des sexes), ainsi que les femmes actives à temps partiel avec un taux d'occupation moyen ou élevé. Les hommes employés à temps partiel sont peu nombreux à travailler en équipe.

Graphique 28: Travail en équipe par rotation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

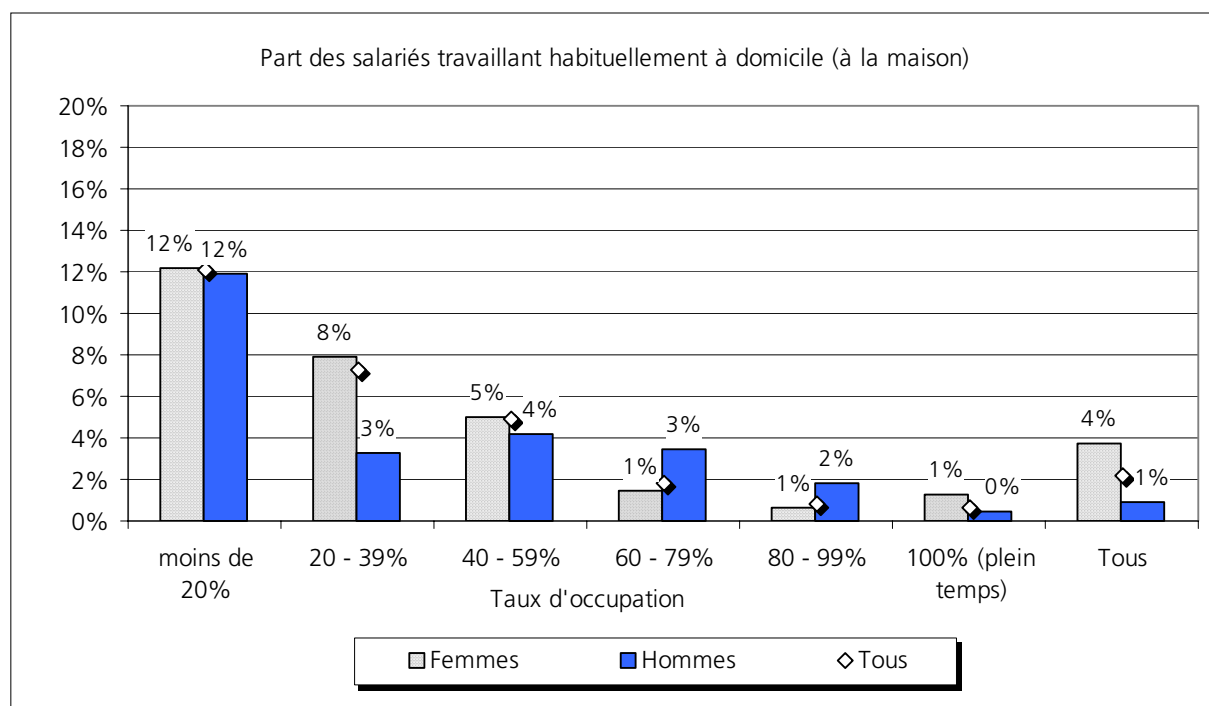
### 3.3.5 Travail à domicile

Le **graphique 29** montre la part des salariés qui exercent habituellement leur activité professionnelle à la maison. Les chiffres absolus figurent dans le tableau A - 12 en annexe.

■ Au total 52'000 femmes ou 4 pour cent des salariées et 15'000 hommes ou 1 pour cent des salariés effectuent habituellement leur travail à domicile.

■ Plus le taux d'occupation est bas, plus la part des femmes et des hommes travaillant à domicile augmente. Un salarié sur huit dont le taux d'occupation est inférieur à 20 pour cent travaille à la maison (femmes et hommes confondus). La proportion est d'un sur cent chez les actifs occupés à plein temps.

Graphique 29: Travail à domicile et taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

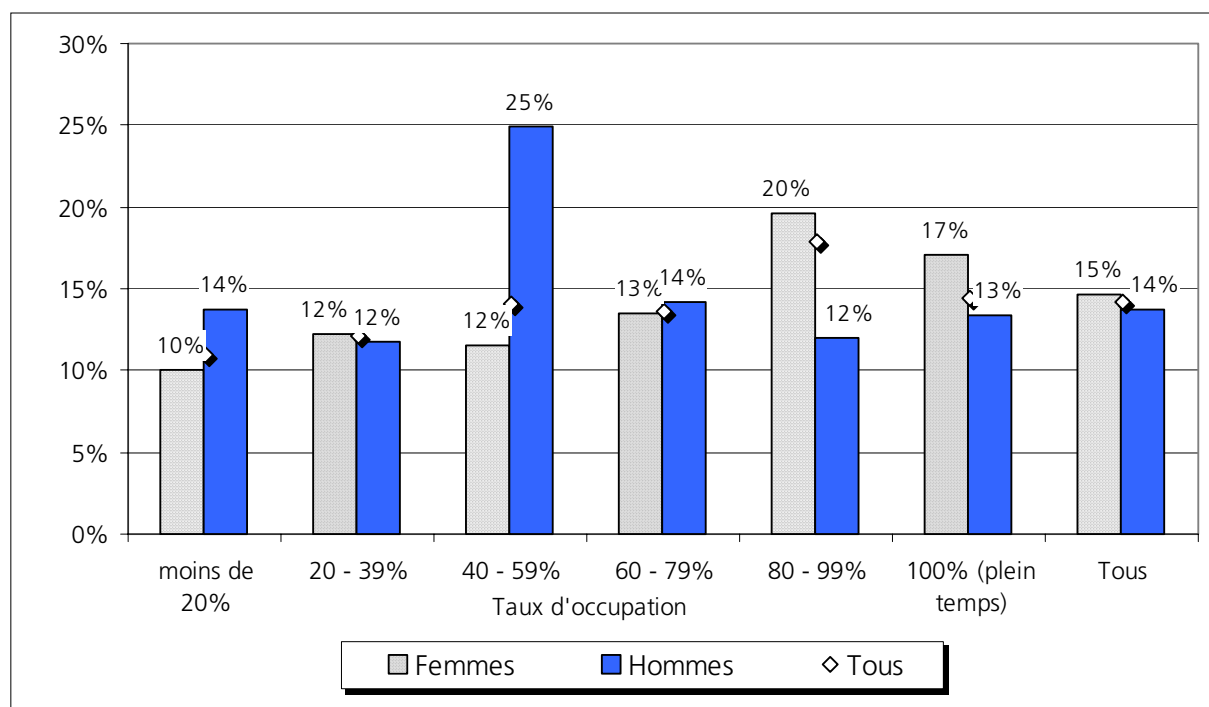
### 3.4 Satisfaction générale au travail

Cette section examine la satisfaction générale des salariés par rapport à leur travail. Le **graphique 30** montre la part des personnes "insatisfaites" affirmant que leur emploi ne correspond pas à leurs souhaits ou à l'idée qu'elles en ont.

■ En moyenne, les femmes et les hommes sont satisfaits de leur travail quasiment dans la même mesure. La proportion d'insatisfaits s'élève à 15 pour cent chez les femmes et 14 pour cent chez les hommes.

■ L'insatisfaction est supérieure à la moyenne chez les femmes travaillant à plein temps et celles avec un taux d'occupation de 80 à 99 pour cent, ainsi que chez les hommes dans un emploi entre 40 et 59 pour cent.

Graphique 30: Satisfaction générale au travail: part des personnes insatisfaites



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 4 Evolution du temps partiel ces dernières années et tendances

L'analyse de l'évolution générale des taux de temps partiel (section 4.1) et celle des taux de temps partiel selon l'échelon hiérarchique (section 4.2) mettent en évidence la progression du temps partiel en Suisse dans les années 90. La section 4.3 esquisse la poursuite de cette évolution sur la base des derniers résultats de l'ESPA 2002<sup>16</sup>.

### 4.1 Evolution générale de 1991 à 2001

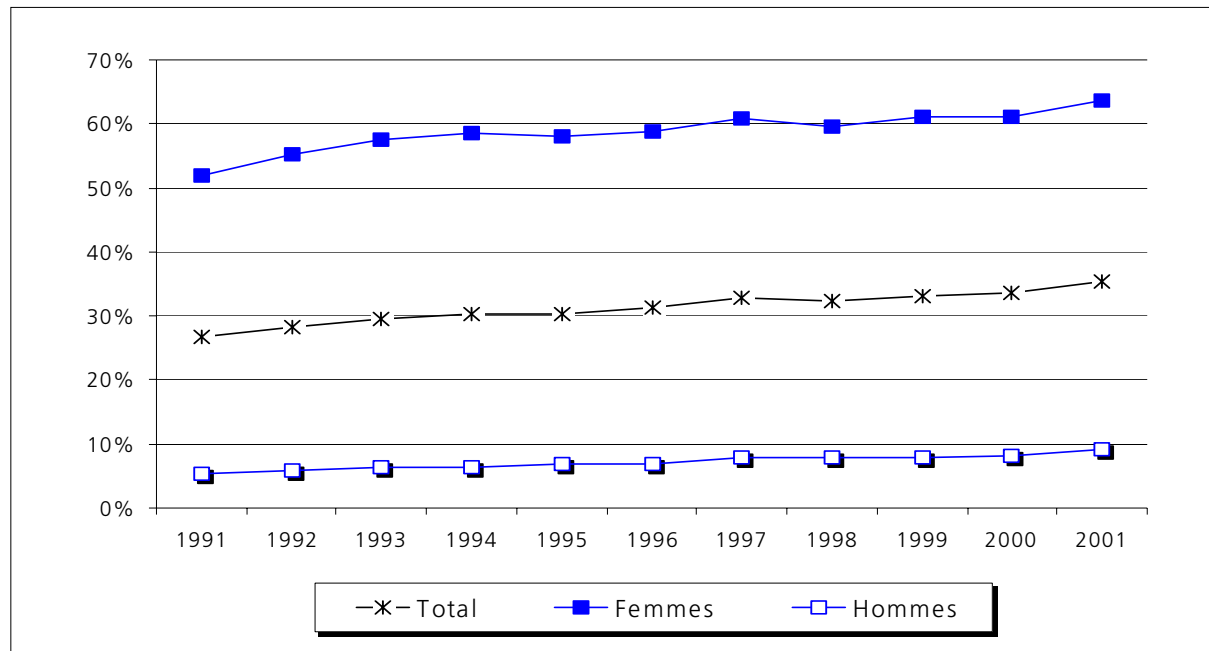
Les chiffres relatifs à l'évolution du temps partiel portent sur tous les salariés âgés de 16 à 64 ans, apprentis inclus. Le **graphique 31**, ainsi que le tableau A – 13 figurant en annexe montrent les taux de temps partiel pour la période 1991 - 2001.

■ L'augmentation du temps partiel s'est poursuivie ces dernières années. Alors qu'en 1991 un salarié sur quatre était employé à temps partiel (27%), la proportion passait à un sur trois en 2001 (35%).

■ La part des femmes travaillant à temps partiel a grimpé de 52 à 64 pour cent entre 1991 et 2001. Chez les hommes, le taux de temps partiel a progressé de 5 pour cent environ à 9 pour cent<sup>17</sup>.

Chez les femmes, la progression du taux de temps partiel s'accompagne d'une légère augmentation de l'activité professionnelle. Au cours des années 90, les femmes ont été toujours plus nombreuses à prendre un emploi. En revanche, dans le même laps de temps, on enregistre, dans l'ensemble, une baisse de la participation des hommes à la vie active. Dans la population masculine, la hausse du taux de temps partiel et la diminution simultanée du taux d'activité signifient qu'on assiste chez les hommes à un léger déplacement du plein temps vers le temps partiel.

Graphique 31: Taux de temps partiel femmes et hommes, 1991-2001



Remarques: salariés âgés de 16 à 64 ans (y compris les apprentis); "temps partiel" = selon les indications des personnes interrogées. Sources: ESPA 1991-2001; calculs Ben Jann, Institut de sociologie, Université de Berne; présentation BASS.

<sup>16</sup> Les résultats s'appuient respectivement (comme nous l'avons déjà mentionné) sur les analyses de Ben Jann (Institut de sociologie, Université de Berne, sections 4.1 et 4.2) et de l'Office fédéral de la statistique (section 4.3).

<sup>17</sup> Comme presque tous les apprentis qui terminent leur apprentissage comptent au nombre des actifs occupés à plein temps et qu'à l'inverse 90 pour cent des personnes âgées de plus de 64 ans travaillent à temps partiel, les taux de temps partiel figurant ici et dans la section 4.2 sont un peu plus bas que dans les chapitres précédents.

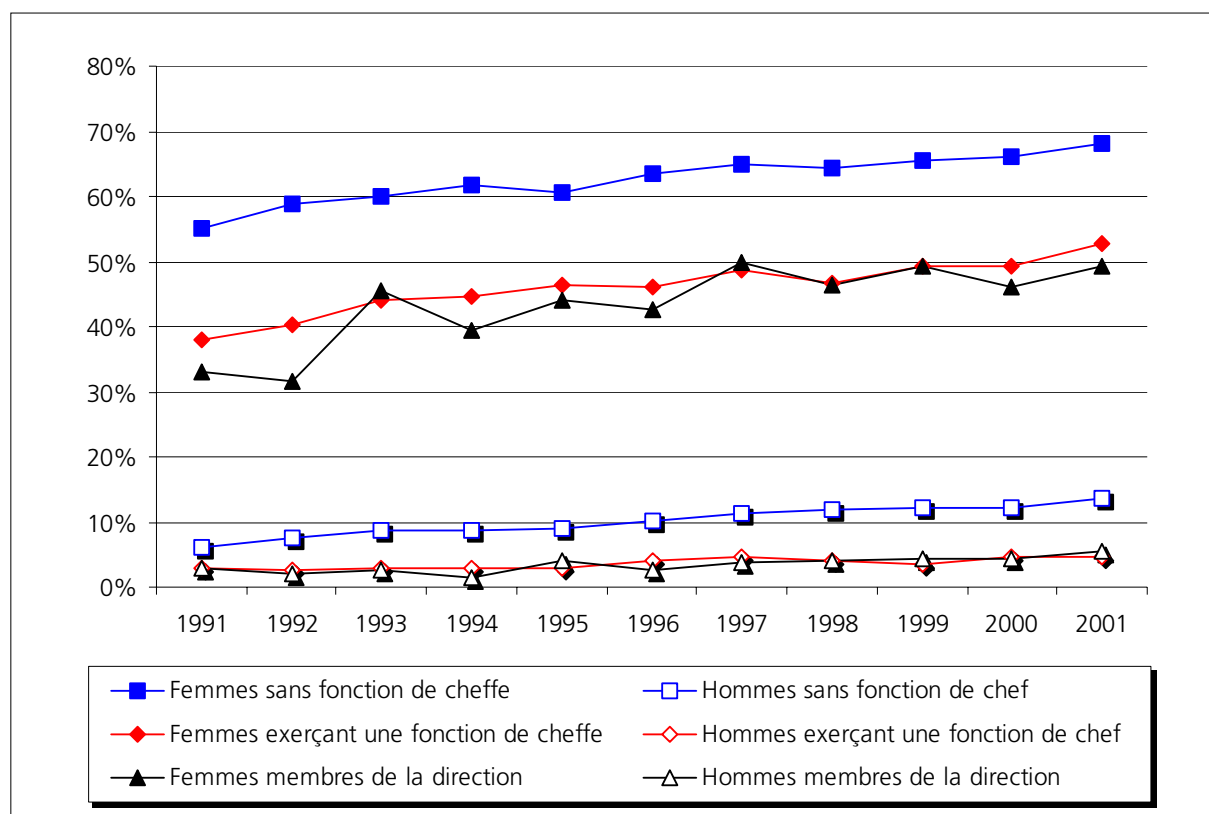
## 4.2 Evolution du taux de temps partiel selon la situation dans la profession

L'augmentation entre 1991 et 2001 des emplois à temps partiel chez les salariés âgés de 14 à 64 ans se limite-t-elle aux échelons inférieurs de la hiérarchie ou peut-on aussi l'observer dans les fonctions dirigeantes? Le **graphique 32** montre l'évolution selon la situation dans la profession (voir aussi tableau A – 14 en annexe).

■ Dans l'ensemble, la part de la population active à temps partiel a progressé au cours de la dernière décennie à tous les échelons de la hiérarchie, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

■ Alors que le temps partiel progresse de façon quasiment continue chez les femmes et les hommes sans fonction dirigeante, des variations plus importantes apparaissent dans les positions dirigeantes. Depuis 2000, le taux de temps partiel stagne chez les hommes exerçant une fonction de chef, tandis qu'aucune tendance claire ne se dégage depuis 1997 chez les femmes membres de la direction.

Graphique 32: Taux de temps partiel et situation dans la profession, femmes et hommes, 1991-2001



Remarques: salariés âgés de 16 à 64 ans (y compris les apprentis); "temps partiel" = selon les indications des personnes interrogées.  
Sources: ESPA 1991-2001; calculs Ben Jann, Institut de sociologie, Université de Berne; présentation BASS.

### 4.3 Perspective: changements 2001/2002

La progression du temps partiel continue-t-elle sur sa lancée? Comme le montrent les derniers résultats de l'ESPA 2002 présentés par l'Office fédéral de la statistique, le travail à temps partiel a connu une évolution différente pour les femmes et les hommes entre 2001 et 2002<sup>18</sup>:

■ Chez les femmes, tant la population active occupée à plein temps que celle à temps partiel se sont accrues. Alors que la part de celles qui travaillent à plein temps a progressé de 2 pour cent, la proportion des femmes employées à temps partiel s'accroît (plus de 2.7%). En conséquence, le taux de temps partiel chez les femmes a continué sa progression<sup>19</sup>.

■ Le nombre d'hommes occupés à temps partiel a baissé de 7.5 pour cent en chiffres absolus, alors que la population masculine occupée à plein temps n'a que légèrement diminué (-0.1%). La part des hommes dans les actifs occupés à temps partiel a subi dans l'ensemble un léger recul, des différences apparaissant toutefois selon les classes d'âges.

■ Le recul du temps partiel chez les hommes se limite aux actifs occupés jeunes (âgés de moins de 24 ans) et à la classe d'âge des 55 ans et plus, alors que la part des hommes employés à temps partiel a augmenté de nouveau parmi les 25 à 54 ans.

■ L'OFS n'interprète donc pas la diminution du taux de temps partiel chez les hommes comme témoignage de leur intérêt moindre pour le travail à temps partiel; mais il y voit le reflet de la tension qui règne sur le marché, où les emplois à temps partiel pour étudiants et (pré) retraités sont les premiers supprimés.

---

<sup>18</sup> Voir le communiqué de presse de l'OFS du 22 octobre 2002 (<http://www.statistik.admin.ch/news/pm/2002/0350-0212-00.pdf>).

<sup>19</sup> Etant donné que la base de calcul est à nouveau légèrement différente des résultats figurant dans les sections qui précèdent, seules sont indiquées les modifications en pour cent, et non les chiffres absolus. Les résultats de l'ESPA 2002 présentés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) portent sur tous les actifs occupés. Contrairement à la présente étude, l'OFS considère comme un plein temps les postes avec un taux d'occupation de 90 pour cent et plus. Mais cela ne change en rien les principales constatations qui ont été faites dans la présente étude.



## 5 Bibliographie

BAUER Tobias (2000): Die Familienfalle. Wie und warum sich die Familiensituation für Frauen und Männer unterschiedlich auf die Erwerbsbiographie auswirkt – eine ökonomische Analyse, Chur/Zürich: Rüegger.

BFEG/OFS – Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes/Office fédéral de la statistique (2000): Vers l'égalité? Analyse comparative des salaires entre les hommes et les femmes sur la base des enquêtes sur la structure des salaires (LSE) 1994 et 1996. Résumé de Flückiger/Ramirez (2000).

OFS – Office fédéral de la statistique (1995): NOGA. Nomenclature générale des activités économiques. 2<sup>e</sup> partie: Explications. Berne.

OFS – Office fédéral de la statistique (1996): Répertoire des professions. Recensement fédéral 1990. Berne.

OFS – Office fédéral de la statistique (2001): L'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2001, Résultats commentés et tableaux 2001. Neuchâtel.

FLÜCKIGER Yves et José RAMIREZ (2000): Analyse comparative des salaires entre les hommes et les femmes sur base de la LSE 1994 et 1996, Observatoire universitaire de l'emploi, Université de Genève.

STRUB Silvia et Tobias BAUER (2001): Tieflöhne von Frauen in der Schweiz. Eine statistische Analyse der Schweizerischen Arbeitskräfteerhebung 1996-2000, sur mandat de l'Union syndicale suisse (USS), Bureau BASS, Berne

STRUB Silvia et Tobias BAUER (2002): Répartition du travail entre les sexes. Etat des lieux – Etude comparative de la répartition du travail non rémunéré et rémunéré dans les familles en Suisse et au niveau international, sur mandat du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), Bureau BASS, Berne.

## 6 Tableaux en annexe

Tableau A - 1: Nombre d'actifs occupés à temps partiel et à plein temps et taux de temps partiel par sexe

	Femmes		Hommes		Tous	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Temps partiel</b>	1'000'000	60.1	250'000	12.1	1'250'000	33.4
<b>Plein temps</b>	660'000	39.9	1'830'000	87.9	2'490'000	66.6
<b>Total</b>	1'660'000	100.0	2'080'000	100.0	3'740'000	100.0

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

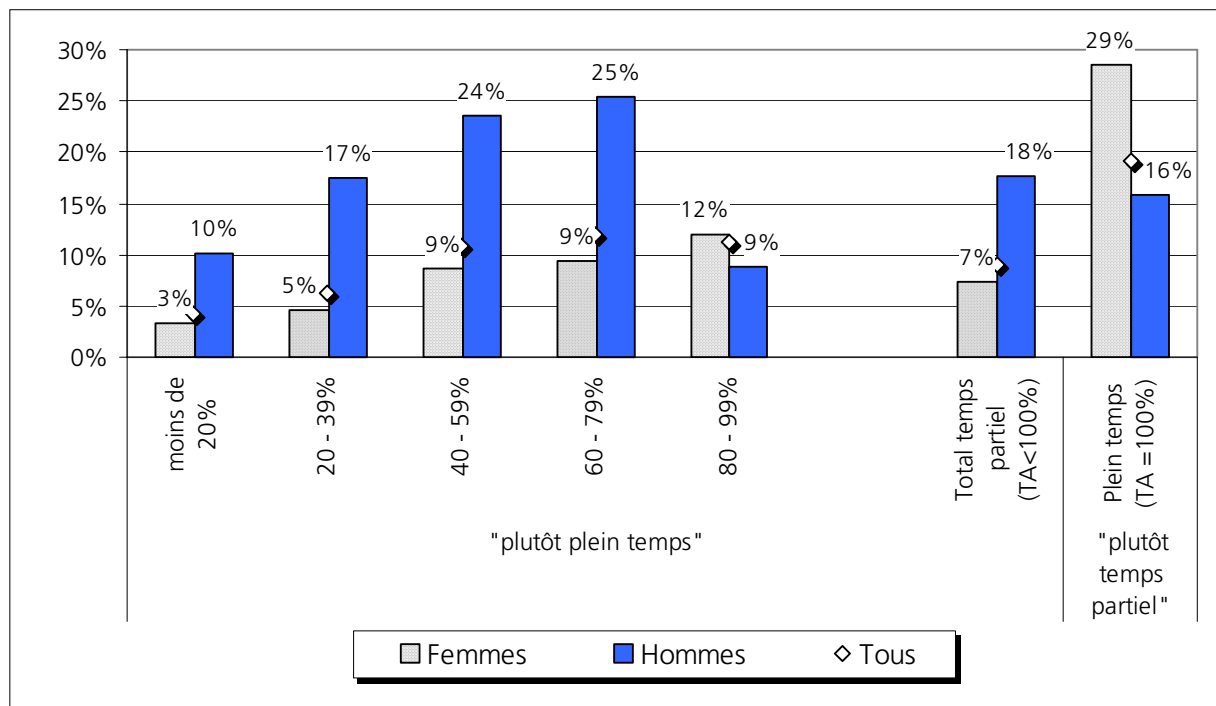
Tableau A - 2: Nombre d'actifs occupés à temps partiel par type de ménage

	Autres	PS	FM	CnM sE	CnM aE	CM sE	CM 1E	CM 2E	CM 3+ E	Tous
Femmes	198'000	122'000	53'000	46'000	17'000	181'000	106'000	191'000	84'000	1'000'000
Hommes	83'000	44'000	2'000	18'000	5'000	59'000	11'000	21'000	9'000	250'000
Tous	281'000	167'000	55'000	64'000	22'000	241'000	117'000	213'000	93'000	1'250'000

Types de ménage: PS = personnes seules, FM = familles monoparentales, CnM = couples non mariés, CM = couples mariés; (s)E = (sans) enfants; "Enfants" = enfants jusqu'à 15 ans et jeunes entre 16 et 24 ans en formation;

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 33: Pourcentage des actifs occupés qui préféreraient travailler à temps partiel / à plein temps selon le taux d'occupation



Remarques: Parmi les actifs occupés à temps partiel seules ont été interrogées sur leur préférence pour un plein temps les personnes ayant motivé leur activité à temps partiel par la maladie/ le handicap, des raisons familiales, une activité accessoire ou d' "autres motifs".  
"Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 3: Raisons motivant un temps partiel par type de ménage (en %)

	Autres	PS	FN	CnM sE	CnM aE	CM sE	CM 1E	CM 2E	CM 3E+	Total
<b>Femmes</b>										
En formation	23%	9%	2%	13%	2%	2%	0%	1%	0%	7%
Handicap/maladie	3%	11%	1%	2%	0%	4%	1%	0%	0%	3%
Pas trouvé de poste à 100%	4%	5%	2%	8%	3%	5%	2%	0%	1%	3%
Pas intéressées par un plein temps	18%	33%	7%	31%	7%	37%	7%	5%	5%	18%
Raisons familiales	40%	6%	76%	16%	82%	29%	81%	89%	88%	53%
Activité accessoire	5%	11%	5%	13%	3%	9%	3%	2%	3%	6%
Autres motifs	7%	24%	7%	18%	3%	15%	5%	4%	3%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Hommes</b>										
En formation	59%	16%	0%	19%	10%	1%	5%	3%	0%	24%
Handicap/maladie	8%	12%	9%	4%	10%	12%	9%	15%	14%	10%
Pas trouvé de poste à 100%	5%	10%	7%	9%	12%	4%	7%	10%	5%	7%
Pas intéressés par un plein temps	6%	22%	0%	17%	6%	21%	12%	5%	19%	14%
Raisons familiales	1%	3%	50%	0%	41%	3%	27%	40%	24%	8%
Activité accessoire	8%	15%	0%	25%	10%	25%	12%	18%	16%	16%
Autres motifs	15%	22%	34%	26%	11%	33%	28%	8%	22%	21%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Tous</b>										
En formation	33%	11%	2%	15%	4%	2%	1%	1%	0%	10%
Handicap/maladie	4%	11%	1%	3%	2%	6%	2%	2%	1%	4%
Pas trouvé de poste à 100%	4%	6%	2%	8%	5%	5%	2%	1%	1%	4%
Pas intéressés par un plein temps	14%	30%	6%	27%	7%	34%	8%	5%	6%	17%
Raisons familiales	28%	6%	75%	12%	74%	22%	76%	84%	82%	44%
Activité accessoire	6%	12%	5%	17%	4%	13%	4%	3%	5%	8%
Autres motifs	9%	24%	8%	20%	4%	19%	7%	4%	5%	12%
Tous	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Types de ménage: PS = personnes seules, FM = familles monoparentales, CnM = couples non mariés, CM = couples mariés; (s)E = (sans) enfants; "Enfants" = enfants jusqu'à 15 ans et jeunes entre 16 et 24 ans en formation;

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.

Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 4: Raisons motivant un temps partiel selon le taux d'occupation (en %)

	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	Total
<b>Femmes</b>						
En formation	16%	6%	4%	5%	5%	7%
Maladie/handicap	3%	2%	4%	3%	2%	3%
Pas trouvé de poste à 100%	0%	2%	4%	4%	5%	3%
Pas intéressées par un plein temps	14%	13%	17%	21%	30%	18%
Raisons familiales	50%	65%	58%	51%	36%	53%
Activité accessoire	9%	5%	6%	5%	5%	6%
Autres motifs	8%	6%	8%	11%	17%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>Hommes</b>						
En formation	50%	33%	16%	16%	7%	10%
Maladie/handicap	4%	14%	20%	6%	3%	7%
Pas trouvé de poste à 100%	4%	3%	10%	10%	5%	14%
Pas intéressés par un plein temps	13%	7%	13%	15%	21%	8%
Raisons familiales	2%	2%	6%	9%	20%	16%
Activité accessoire	10%	17%	16%	22%	17%	21%
Autres motifs	17%	23%	19%	22%	27%	100%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	7%
<b>Tous</b>						
En formation	24%	11%	6%	7%	5%	10%
Maladie/handicap	3%	4%	7%	4%	2%	4%
Pas trouvé de poste à 100%	1%	2%	5%	5%	5%	4%
Pas intéressés par un plein temps	13%	12%	16%	20%	28%	17%
Raisons familiales	38%	54%	48%	43%	32%	44%
Activité accessoire	9%	7%	8%	8%	8%	8%
Autres motifs	10%	9%	10%	13%	20%	12%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 5: Taux de temps partiel, pourcentage des femmes et nombre total des actifs occupés par branche

	Taux de temps partiel			% de femmes	Nombre total des actifs occupés
	Femmes	Hommes	Tous		
Agriculture et sylviculture	49%	21%	31%	34%	168'000
Industries manufacturières	43%	6%	16%	8%	6'000
Production et distribution d'énergie	61%	1%	11%	26%	638'000
Construction	76%	5%	14%	17%	24'000
Commerce et réparation	56%	10%	33%	14%	231'000
Hôtellerie et restauration	51%	18%	40%	50%	556'000
Transports et communications	48%	6%	20%	65%	129'000
Activités financières et assurances	44%	6%	21%	33%	225'000
Immobilier, location, informatique, R&D	59%	16%	32%	40%	200'000
Administration publique	59%	8%	27%	38%	392'000
Enseignement	71%	33%	56%	39%	193'000
Santé et activités sociales	71%	20%	58%	60%	288'000
Services collectifs et personnels	65%	29%	50%	74%	433'000
Services domestiques	86%	72%	84%	58%	195'000
Tous	60%	12%	33%	88%	53'000

Remarques: branches voir OFS (1995); "temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 6 Tableaux en annexe

Tableau A - 6: Taux de temps partiel, pourcentage des femmes et nombre total d'actifs occupés par classes de professions

	Taux de temps partiel			% des femmes	Nombre total des actifs occupés
	Femmes	Hommes	Tous		
Agriculture, sylviculture et élevage	49%	20%	30%	34%	188'000
Production de denrées alimentaires, de boissons et de tabacs	54%	14%	26%	30%	46'000
Industrie textile et du cuir	50%	14%	36%	63%	32'000
Construction	.	4%	4%	1%	186'000
Métallurgie/ fabrication de machines et véhicules	47%	5%	11%	14%	8'000
Industrie du bois et du papier	.	7%	8%	3%	252'000
Arts graphiques	41%	4%	15%	28%	44'000
Industrie chimique et des matières plastiques	35%	3%	16%	39%	24'000
Professions techniques	35%	7%	10%	9%	38'000
Professions commerciales et de la vente	58%	7%	37%	59%	253'000
Commerçants du secteur tertiaire	44%	8%	21%	37%	300'000
Organisation et administration	54%	10%	35%	56%	198'000
Transports et circulation	64%	13%	22%	18%	697'000
Postes et télécommunications	58%	5%	34%	56%	136'000
Maintien de l'ordre et sécurité	60%	15%	23%	18%	57'000
Professions des médias et professions apparentées	61%	30%	43%	43%	69'000
Professions artistiques	53%	31%	41%	48%	45'000
Restauration et hôtellerie	59%	19%	46%	69%	46'000
Nettoyage, hygiène et soins corporels	79%	17%	61%	71%	175'000
Santé	69%	13%	56%	77%	174'000
Assistance sociale et spirituelle et éducation	72%	37%	62%	72%	294'000
Enseignement et éducation	74%	40%	61%	63%	98'000
Sciences sociales, humaines, naturelles, physiques et exactes	76%	15%	31%	26%	238'000
Tous	60%	12%	33%	44%	77'000

Remarques: Professions selon OFS (1996); " temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); actifs occupés sans les apprentis.

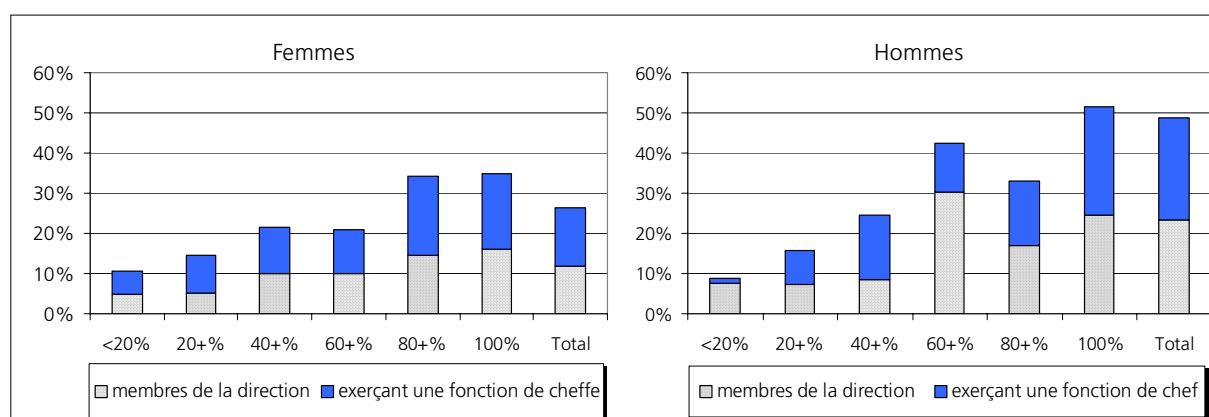
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 7: Nombre de salariés selon la situation dans la profession et le taux d'occupation

Taux d'occupation	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	100% (plein temps)	Total
<b>Femmes</b>							
sans fonction de cheffe	117'000	152'000	183'500	116'100	100'800	371'100	1'040'000
exerçant une fonction de cheffe	7'500	16'700	27'200	16'300	29'900	106'500	200'000
membre de la direction	6'500	9'400	23'300	14'600	22'300	91'500	170'000
Total	131'000	178'000	234'000	147'000	153'000	569'000	1'410'000
<b>Hommes</b>							
sans fonction de chef	28'300	26'100	34'000	17'900	26'800	715'000	850'000
exerçant une fonction de chef	400	2'600	7'200	3'700	6'400	396'800	420'000
membre de la direction	2'300	2'300	3'900	9'400	6'800	362'200	390'000
Total	31'000	31'000	45'000	31'000	40'000	1'474'000	1'650'000

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Graphique 34: Part des salariés ayant une fonction dirigeante (membre de la direction ou exerçant une fonction de chef) selon le niveau du taux d'occupation



Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

## 6 Tableaux en annexe

Tableau A - 8: Nombre de salariés ayant des horaires flexibles de travail et modèles d'horaires de travail

Taux d'occupation	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	100% (plein temps)	Total
<b>Femmes</b>							
Nombre d'heures fixes par semaine/mois	10'000	19'000	43'000	26'000	43'000	166'000	310'000
Horaire annualisé	2'000	3'000	7'000	5'000	7'000	27'000	50'000
Horaire totalement flexible	46'000	39'000	20'000	10'000	6'000	24'000	140'000
Total	58'000	61'000	70'000	40'000	56'000	217'000	500'000
<b>Hommes</b>							
Nombre d'heures fixes par semaine/mois	1'000	3'000	10'000	7'000	14'000	485'000	520'000
Horaire annualisé	-	-	3'000	3'000	4'000	99'000	110'000
Horaire totalement flexible	14'000	8'000	6'000	4'000	4'000	134'000	170'000
Total	16'000	11'000	18'000	14'000	23'000	718'000	800'000
<b>Total salariés avec horaires de travail flexibles</b>							
Nombre d'heures fixes par semaine/mois	12'000	21'000	53'000	33'000	57'000	651'000	830'000
Horaire annualisé	2'000	4'000	9'000	8'000	11'000	126'000	160'000
Horaire totalement flexible	60'000	47'000	26'000	14'000	11'000	158'000	310'000
Total	73'000	72'000	88'000	54'000	79'000	934'000	1'300'000

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 9: Nombre de salariés avec un contrat de travail de durée limitée

	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	100% (plein temps)	Total
<b>Femmes</b>	7'000	12'000	14'000	8'000	8'000	51'000	100'000
<b>Hommes</b>	7'000	4'000	5'000	5'000	4'000	53'000	78'000
<b>Tous</b>	14'000	16'000	20'000	13'000	12'000	104'000	179'000

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 10: Nombre de salariés qui travaillent sur appel

	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	100% (plein temps)	Total
<b>Femmes</b>	31'000	37'000	19'000	5'000	4'000	12'000	107'000
<b>Hommes</b>	15'000	6'000	3'000	1'000	-	30'000	55'000
<b>Tous</b>	46'000	43'000	22'000	7'000	4'000	42'000	162'000

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 11: Nombre de salariés qui travaillent en équipe par rotation

	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	100% (plein temps)	Total
<b>Femmes</b>	6'000	17'000	28'000	19'000	25'000	71'000	166'000
<b>Hommes</b>	2'000	2'000	3'000	2'000	4'000	184'000	196'000
<b>Tous</b>	8'000	20'000	30'000	20'000	28'000	254'000	362'000

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 12: Nombre de salariés qui travaillent habituellement à domicile

	< 20%	20 - 39%	40 - 59%	60 - 79%	80 - 99%	100% (plein temps)	Total
<b>Femmes</b>	16'000	14'000	12'000	2'000	1'000	7'000	52'000
<b>Hommes</b>	4'000	1'000	2'000	1'000	1'000	6'000	15'000
<b>Tous</b>	20'000	15'000	14'000	3'000	2'000	14'000	67'000

Remarques: "Temps partiel" selon indications des personnes interrogées (taux d'occupation < 100%); salariés sans les apprentis.  
Sources: ESPA 2001; calculs BASS.

Tableau A - 13: Taux de temps partiel femmes et hommes (salariés de 16 à 64 ans), 1991-2001

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Femmes	51.8%	55.2%	57.5%	58.6%	58.1%	58.7%	60.9%	59.5%	61.0%	61.2%	63.6%
Hommes	5.4%	5.8%	6.5%	6.2%	6.8%	6.8%	7.8%	8.0%	8.0%	8.3%	9.3%
Total	26.6%	28.3%	29.6%	30.3%	30.2%	31.3%	32.8%	32.3%	33.1%	33.6%	35.4%

Remarques: salariés âgés de 16 à 64 ans (y compris les apprentis); "temps partiel" = selon les indications des personnes interrogées.  
Sources: ESPA 1991-2001; calculs Ben Jann, Institut de sociologie, Université de Berne; présentation BASS.

Tableau A - 14: Taux de temps partiel et situation dans la profession (salariés de 16 à 64 ans), 1991-2001

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Femmes</b>											
sans fonction de cheffe	55.2%	58.7%	59.9%	61.8%	60.6%	63.4%	65.0%	64.3%	65.6%	66.2%	68.1%
exerçant une fonction de cheffe	37.8%	40.4%	43.9%	44.7%	46.5%	46.2%	48.6%	46.5%	49.4%	49.4%	52.8%
membre de la direction	32.9%	31.6%	45.6%	39.5%	44.1%	42.6%	49.9%	46.3%	49.4%	46.2%	49.3%
<b>Hommes</b>											
sans fonction de chef	6.1%	7.6%	8.7%	8.6%	8.8%	10.3%	11.4%	11.8%	12.2%	12.1%	13.6%
exerçant une fonction de chef	2.8%	2.6%	2.9%	3.0%	2.8%	4.2%	4.5%	4.0%	3.6%	4.8%	4.6%
membre de la direction	2.9%	2.0%	2.6%	1.4%	3.9%	2.7%	3.8%	4.2%	4.3%	4.4%	5.6%

Remarques: salariés âgés de 16 à 64 ans (y compris les apprentis); "temps partiel" = selon les indications des personnes interrogées.  
Sources: ESPA 1991-2001; calculs Ben Jann, Institut de sociologie, Université de Berne; présentation BASS.